

CAHIERS DU CENTRE DE GENEALOGIE PROTESTANTE

n°136 quatrième trimestre 2016

SOMMAIRE

Sommaire	169
- Etude sur une généalogie des Girard de la Vallée Longue (seconde partie) par Claude Jean GIRARD	170
- Les temples protestants de Bordeaux par Séverine PACTEAU de LUZE	198
- Un village protestant du Gard et son seigneur catholique Saint-Victor-de-Malcap et les Castillon de Saint-Victor par Jean-Claude LACROIX	206
- De Londres à Bordeaux, une famille de négociants en vins : les Southard par Denis FAURE	215
- Les quartiers de Christian Zuber par Valérie GAUTIER	221

Aucune reproduction intégrale ou partielle des articles parus dans les cahiers ne peut être faite sans autorisation de la SHPF. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Cahier tiré à 160 exemplaires
Dépôt légal : décembre 2016
Commission paritaire des publications et
agences de presse: certificat d'inscription n°65.361
Directeur de la publication :

Jean-Hugues CARBONNIER

Prix au numéro: 8,50 euros

**ETUDE SUR UNE GENEALOGIE DES GIRARD
DE LA VALLEE LONGUE
(seconde partie)**

. Les GIRARD de Pruneyrolles, près d'Alteyrac, à Chamborigaud

XIII ba2a - Jean IV GIRARD (°ca 1730 au mas d'Elphène, à Oultre près d'Alteyrac, commune de Chamborigaud, +12 février 1809 au mas de Pruneyrolles)

Il est le fils de Jean III GIRARD et de Marie BENOIT (voir XII ba).

Ménager à Pruneyrolles. Le mas de Pruneyrolles se situe au-dessus d'Arboussas, et en dessous de Valadier et d'Alteyrac, à Chamborigaud.

Il épouse *au désert* le 26 février 1758, (pasteur Jean ROUX), Suzanne SAIX, fille de François SAIX, cardeur et travailleur de terre à Alteyrac, et de Louise BONDURAND (°ca 1700 à Valmalle).

Jean IV est parrain d'Elisabeth, fille de son frère, Etienne III GIRARD (x le 23 août 1761, Elisabeth GINOUX).

Le couple a eu, au moins, quatre enfants :

Jean, °25 juillet 1761 au mas de Pruneyrolles, b.26 juillet 1761, pasteur Jean Roux (son parrain est Etienne III GIRARD, sa marraine : Rose SAIX).

Marie GIRARD, °5 novembre 1763 (b.27 novembre 1763, pasteur Jean ROUX à Vialas ; parrain : François SAIX, son oncle maternel, marraine : Suzanne LARGUIER, épouse du parrain ; édit de tolérance 194 GG6), +1844, x le 22 août 1790 à Chamborigaud, Jean Jacques LAURENS, °21 septembre 1761 (édit de tolérance 173 GG 4 ,1759-1763 Saint-Michel-de-Dèze), +1827, son cousin germain, fils de Jean Jacques LAURENS et de Marie GIRARD (fille de Jean GIRARD et de Marie BENOIT - voir XII ba). Ils résident aux Ponchets, à Sainte-Cécile-d'Andorge.

On leur connaît une fille, Marie, °23 septembre 1790, b.26 septembre 1790, pasteur de SABATIER, (parrain : Jean GIRARD, marraine : Marie LAURENS - édit de tolérance 194 GG 10 Vialas 1787/1792 p.170). (+1868), x le 27 septembre 1828, à Sainte-Cécile-d'Andorge, son cousin germain, Jean Antoine VIGNES (°2 novembre 1802, +13 mars 1874) fils de Jean Antoine VIGNES et de Suzanne GIRARD, habitant au mas de la Tour, à Sainte-Cécile-d'Andorge (voir ci-après). Deux enfants connus, issus de cette union : Antoine (°1830) et Marie Victoire (°1832).

Jean-Jacques, qui suit.

Et Suzanne, °7 janvier 1770, à Pruneyrolles, b.10 janvier 1770, pasteur Antoine de SABATIER (édit de tolérance 194 GG7 Vialas 1868/1722 p.47 ; parrain : François SAIX, son oncle, marraine : Marie GIRARD, sa tante). Suzanne x le 20 octobre 1800, Jean Antoine VIGNE (°16 novembre 1769, +26 décembre 1803), fils de Jean Antoine VIGNE et de Marie BONNAFOUS du mas de la Tour, à Sainte-Cécile. Un fils, autre Jean Antoine, sera issu de cette union et épousera sa cousine germaine, Marie LAURENS, fille de Jean Jacques LAURENS et de Marie GIRARD (voir ci-avant, fille de Jean IV GIRARD et de Suzanne SAIX).

XIV ba2a - Jean-Jacques GIRARD (°19 mars 1766, +22 août 1835 au mas de Pruneyrolles)

Ménager au mas de Pruneyrolles, b. réformé 23 mars 1766 (parrain : Jacques LAURENS, marraine : Jeanne BENOIT), il épouse le 13 janvier 1788, à Vialas, Marie Anne PIC, °30 août 1764 au Villaret supérieur (mas de Perri) à Chamborigaud, +13 juin 1830. Marie Anne était la fille de Pierre PIC et d'Anne LAFUITE du Villaret supérieur. A noter que Pierre PIC (ou PIT) était l'arrière grand-père de Marie PIT, épouse d'Etienne VI GIRARD (branche ba1).

Ils eurent, au moins, quatre enfants nés au mas de Pruneyrolles :

Marie, °7 avril 1789, x le 29 janvier 1811 André SAZE, °28 juin 1779 au Pont-de-Rastel, Génolhac (Gard), de François SAZE et de Marie PLATON, du Pont-de-Rastel.

Jean, °27 octobre 1791, b. réformé, pasteur de SABATIER (AD Gard édit de tolérance 194, GG10, Vialas).

Louise, °16 novembre 1794, et +9 octobre 1823 au Pont-de-Rastel, x le 23 septembre 1814, André TROSSEVIN, coutelier, °25 novembre 1787 à Chamborigaud, dont Louise Victoire (°1816). Louise Victoire x le 11 mai 1838, à Chamborigaud, Jean Antoine ESCALIER, fils d'autre Jean Antoine et d'Anne GIRARD (XIV ba1). D'où une nombreuse descendance : Jean Antoine, Louise Victoire, Marie Hortense, autre Louise Victoire, Auguste Frédéric, Emilie Delphine, Rosalie Sophie, autre Auguste Frédéric, Antoine Victor, Prosper Camille, et autre Auguste Frédéric.

et Anne, °8 août 1801, +17 mars 1847, x le 13 avril 1821, Jean François POLGE (°23 mars 1795 au hameau de Legal, à Chamborigaud, +31 octobre 1868 au mas de Pruneyrolles). Le couple vécut au mas de Pruneyrolles, et Jean François POLGE continuera de l'occuper après le décès de son épouse. Ils eurent au moins trois enfants : Antoine Cyprien, cultivateur, (°3 juin 1829, +14 janvier 1894, au mas de Pruneyrolles, x le 3 août 1860 sa cousine germaine, Marie Hortense ESCALIER, °17 avril 1842 à Valadier, fille de Jean Antoine ESCALIER et de Louise Victoire TROSSEVIN), Auguste André (°28 décembre 1839), et Prosper (°3 septembre 1843).

Marie Hortense ESCALIER et Antoine Cyprien POLGE eurent trois enfants nés au mas de Pruneyrolles : Auguste Cyprien (°12 décembre 1861), Edouard Cyprien (°1er décembre 1863) et Louise Victoire POLGE (°7 juin 1869) x le 3 février 1894, Cyprien Joseph PUECH (°12 avril 1868 à Gibenne, Chamborigaud).

Un demi siècle plus tard, en 1897, d'autres GIRARD issus eux aussi de la branche du mas d'Elphène, à Oultre, près d'Alteyrac, et notamment d'Etienne VI et de Marie PIT (XVI ba1),

s'installeront à nouveau au mas de Pruneyrolles, via le mas de Boissonargues à Chamborigaud.

. **Les autres GIRARD du mas de Pruneyrolles, via le mas de Boissonargues**

XVII ba2b - Louis Prosper GIRARD (°28 mars 1843 au mas d'Elphène, à Oultre, et +2 juillet 1902 au mas de Boissonargues sis à Chamborigaud.

Fils d'Etienne VI François Frédéric GIRARD et de Marie PIT (XVI ba1), il s'installe à Boissonargues. Il épouse le 25 mars 1865, à Chamborigaud, Emilie BENOIT (°18 janvier 1840 et +1^{er} octobre 1908, à Boissonargues), fille de Jean Alexis BENOIT, cultivateur, (°15 avril 1807 et +11 avril 1870, à Boissonargues) et de Marie ESCALIER (°14 juin 1803, et +14 juillet 1866, à Valadier, Chamborigaud). Un contrat de mariage est passé le 5 mars 1865, devant Me MURJAS, notaire à Chamborigaud. Rappelons qu'Emilie BENOIT est, par ailleurs, l'arrière-petite fille d'Etienne IV GIRARD et de Marie SAIX.

On leur connaît, au moins, cinq enfants :

Marie, °29 novembre 1865 et +17 avril 1867, au mas de Boissonargues.

Léon Prosper, qui suit.

Camille Alexis, °3 mai 1870 au mas de Boissonargues (+3 mai 1960 à la Vernarède), x le 28 août 1903 à la Vernarède, Berthe Anaïs VIGNES. On leur connaît quatre enfants : Camille Louis (°18 décembre 1904), Aimé Camille (°6 mars 1906, +15 juillet 1992 ; x Albertine Jeanne ARNAL), Yvonne Albertine (°21 septembre 1908, +le 21 novembre 1908), et Raoul Albert (°9 décembre 1909).

Sophie Emilie, °17 avril 1875 et +21 janvier 1876 au mas de Boissonargues.

Léa Sophie, °6 septembre 1877 au mas de Boissonargues, +12 avril 1956 à Chamborigaud, x le 3 septembre 1908, Alfred Cyprien BALMES, (°18 septembre 1867 au Travers, à Vialas), cultivateur.

XVIII ba2b - Léon Prosper GIRARD (°20 décembre 1867 au mas de Boissonargues, +30 janvier 1933 au mas de Pruneyrolles)

Cultivateur, il épouse le 22 mars 1894, au Collet-de-Dèze, Berthe Napolie FRANCEZON, sa cousine germaine née à Meyrières, au Collet-de-Dèze, le 1^{er} mars 1875 (+11 août 1937 à Pruneyrolles), fille de César Ferdinand FRANCEZON, propriétaire cultivateur (°12 novembre 1843 au mas de Tignac, au Collet-de-Dèze, +12 mars 1898 à Meyrières, au Collet-de-Dèze) et d'Hortense Louise GIRARD (°23 octobre 1849, +30 mars 1926, fille d'Etienne VI GIRARD et de Marie PIT – XVI ba1).

Léon Prosper s'installe au mas de Pruneyrolles en 1897.

Le couple a eu, au moins, huit enfants :

Louis Firmin, °1^{er} août 1895 au mas de Boissonargues, +9 janvier 1960 à Branoux-les-Taillades, Blannaves, x le 17 novembre 1934, Nathalie Victoire ESCALIER, °29 août 1901, à Vialas, + 20 mai 1963 à Nîmes.

Emilie Nathalie, °2 janvier 1898 au mas de Pruneyrolles, +8 décembre 1984, x le 6 janvier 1923, René Clovis CHAMPOYRAL (°6 juin 1894 et +13 janvier 1960 à Saint-Julien-des-Points), fils d'Isidore Casimir CHAMPOYRAL et de Julia Hortense PLAN, de Saint-Julien-des-Points.

Henri Emile, °29 septembre 1899 et +8 octobre 1899 au mas de Pruneyrolles.

Fernand Arthur, le frère jumeau d'Henri Emile, °29 septembre 1899 au mas de Pruneyrolles (+16 août 1933 à Chamborigaud), x Adolphine Nancy MARTIN (°26 juin 1906 à Peyremale Gard, +1968 à Chamborigaud). Il demeura à Valmalle (Chamborigaud). Trois fils : Louis Arthur, Fernand Elie et Paul.

Emma Napolie, °27 octobre 1903 au mas de Pruneyrolles, +1957 à Alès (Gard), x Lucien Arthur CHAMPOYRAL (°19 septembre 1895 à Lozère-Saint-Julien-des-Points), fils d'Isidore Casimir CHAMPOYRAL et de Julia Hortense PLAN, de Saint-Julien-des-Points.

Marthe Louise, °26 août 1908 au mas de Pruneyrolles, x le 12 décembre 1925 à Joseph Antoine Marie AMAT.

Alphonsine Napolie, °21 juillet 1913 au mas de Pruneyrolles, +28 mars 1985 à Calvisson (Gard), x le 3 décembre 1936, Camille Henri ARNAUD.

Et Marcelle Marguerite, °4 mai 1917 au mas de Pruneyrolles, +18 octobre 1987, x le 17 avril 1937 Henri Auguste Sauveur (°1er janvier 1912 à Astet/Sedassier (Ardèche), +9 avril 1966 au mas de Pruneyrolles), machiniste aux Houillères des Cévennes, d'où une nombreuse descendance : Berthe, Robert, Lucien, Daniel Charles, Sylvette, Jean-Pierre et Francis.

. Les autres GIRARD du Collet-de-Dèze (de Dourdon)

VIII bb - David 1^{er} GIRARD (°ca 1565 à la Lauze au Collet-de-Dèze, +>13 novembre 1640)

Fils de Pierre III GIRARD et d'Antonye MAURIN, il est ménager-proprétaire à la Lauze (avec son frère, Jean David VIII ba), chapelier et consul du Collet-de-Dèze en 1607. Il résidera, cependant, à Chamboredon, à Dourdon, au Collet.

Avant son mariage, en 1585, il est rentier du seigneur du Reys, François Paulet (Me CORBIER, notaire).

Il épouse en 1589, au Collet-de-Dèze, Jeanne Anne ROBERT, fille de Christophe

ROBERT (°Espaly, Le Puy-en Velay (Loire), chapelier à Dourdon et habitant Chamboredon, au Collet-de-Dèze, et de Marguerite PRIVAT (°au mas du Cros, Lozère - Saint-Julien-des-Points). Un contrat de mariage est passé, au Collet-de-Dèze, le 16 février 1589 par Me CORBIER, notaire.

Quatre enfants leur sont connus :

David, qui suit en IX bb1.

Catherine, x en 1634 Hercule LEYRIS (+< 1662), marchand et muletier à la Blachère, à Saint-Julien-des-Points, puis au Collet-de-Dèze, fils d'André LEYRIS, maître cordonnier à la Blachère (Saint-Julien-des-Points) et de Marie GIBERT. cx le 2 septembre 1634, Me GIBERT, notaire au Collet-de-Dèze, Catherine GIRARD, dotée de 50 livres, apporte en plus 60 livres (R. VIERNE). Catherine testera le 8 janvier 1646 (Me GIBERT, notaire) et le 22 mai 1665 (Me MATHIEU, notaire), dans la foi de Calvin.

A noter que Marie PIT, fille d'Etienne PIT et de Marie Bonijol, et épouse d'Etienne VI GIRARD, en 1834, (voir XVII ba1) est leur descendante directe par les LEYRIS, de la Blachère, à Saint-Julien-des-Points, et les BONIJOL, de Vialas.

Marguerite (+< 19 août 1650), épouse Pierre BENOIT, procureur d'office du Marquisat de Portes, fils de Jean, lui aussi procureur du marquisat, d'où cinq enfants, Jeanne, Florette, Jean, Isabeau et Antoine.

Et Antoine, qui suit en IX bb2 (lignée de Lozère-Saint-Martin-de-Boubaux).

IX bb1 - David III GIRARD (°ca 1610, +> 29 août 1646 à Dourdon, au Collet-de-Dèze)

Boulangier à Dourdon, puis rentier.

Il épouse en 1635 (cx du 9 septembre 1635 par Me GIBERT, notaire, - AD Lozère 2^E 23 110), Anne Jeanne LAURENS, fille de Jean LAURENS, maçon à Florac, et de Catherine SOLEYRET.

Un certain nombre d'actes de 1640, passés chez Me GIBERT, nous en apprennent plus sur David III, et notamment qu'il dispose d'une certaine fortune :

Le 11 avril 1640, Jeanne de Mellet, veuve de feu Anthoine DELEUZE, sieur de Saint-Christol, et Pierre DELEUZE docteur en droits, son fils, arrentent pendant trois années les fruits d'une métairie, sise à Saint-Christol, (constitution de dot), à David Girard. Acte annullé le 22 août 1640 (Me GIBERT, AD Gard 2^E 23/112 f°60).

Le 17 mai 1640, quittance de Jean Benoit, consul, collecteur contre Pierre DELEUZE, seigneur de Saint-Christol et David GIRARD, rentier des moulins du mas du seigneur (Me GIBERT, AD Gard 2^E 23/112 f°72).

Le 13 novembre 1640, annulation de l'arrentement passé le 17 juillet 1637, entre Pierre DELEUZE, sieur de Saint-Christol, et David GIRARD, rentier des moulins du Collet (Me GIBERT : AD30 2^E 23/112 f°116).

David teste le 29 août 1646, à Dourdon, auprès de Me GIBERT. Il cite ses filles ainsi que son épouse, mais n'évoque pas son fils Hercule avec lequel il semblerait être en désaccord.

Cinq enfants, au moins, sont issus du couple :

Hercule, qui suit.

Henri, qui suit en X bb1bis : Les GIRARD de Saint-Michel-de-Dèze, à La Bertresque.

- Catherine,

Suzanne, x avant le 13 juillet 1665 Jean BEUF (+<1683) de Mazèrac en Auvergne ; une fille issue de cette union, Etienne, épouse de Jean NICOLAS. Suzanne, veuve, réside à Molières (constitution de dot).

et Jeanne, qui teste le 22 octobre 1652 en faveur de Catherine d'Agulhon, veuve du sgr de Tignac (Me GIBERT).

X bb1 – Hercule GIRARD (°ca 1645 à Dourdon)

Boulangier comme son père au Collet-de-Dèze et collecteur de la taille sous le contrôle de la marquise de Portes, Marie-Felice de BUDOS, ce qui favorisera l'accroissement des biens familiaux.

Habite Dourdon avec son épouse Anne PEYRAUBE, fille de Jacques PEYRAUBE, boulanger, puis ménager à la Tourette), et de Florette BRISSONNET, coseigneuse du Pont-de-Monvert, Frutgères, Saint-Maurice-de-Ventalon, Branoux, La Melouse, Saint-Martin de Boubaux, Saint-Michel-de-Dèze, la Vielle et le Collet-de-Dèze. Contrat de mariage du 12 janvier 1668, par Me MATHIEU ; Anne est dotée de 930 livres et d'un habit de serge valant 20 livres.

Le 29 mars 1693, le seigneur de Salveplane, Pierre DAUTUN, aide-major au régiment du Chaila reconnaîtra, pour le compte du roi, être débiteur vis-à-vis d'Hercule GIRARD, pour des prestations non payées depuis longtemps, devant même vendre des droits seigneuriaux pour le rembourser (Me DAUDE). De nombreux actes soulignent l'activité d'Hercule GIRARD, et expliquent l'accroissement de sa fortune.

On leur connaît sept enfants :

Marie, °Collet-de-Dèze 29 novembre 1677 (+< 8 octobre 1718) et b. réformée le 12 décembre suivant (parrain : Henri GIRARD, marraine : Marye de PEYRAUBE, de Penens à Saint-Frézal-de-Ventalon). Henri GIRARD (+< 1731) est celui qui vit à la Bertresque à Saint-Michel-de-Dèze (X bb1bis).

Marie x1° Paul FERRIER. Veuve, sans descendance, x2° le 25 avril 1715, à Saint-Michel-de-Dèze (édit de tolérance 051 GG 1- constitution de dot), avec Louis REBOUL (+< 1744), fils de Louis REBOUL et de Marguerite BISCARRADE. On ne connaît pas de descendance au couple.

A son tour veuf, Louis REBOUL x le 8 octobre 1718, à Saint-Michel-de-Dèze, Gabrielle ANDRE.

Louis, °Collet-de-Dèze 16 septembre 1685, b. réformé le jour même de sa naissance, à Saint-Hilaire-de-Lavit, pasteur Pierre André DUCROS (AD Lozère 4^E 158 art 1 p.52). On comprendra qu'à cette période très sensible, précédant la révocation de l'édit de Nantes d'un mois seulement, les parents aient tenus à effectuer ce baptême le plus rapidement possible dans la religion réformée, même si cela était en dehors de leur commune. On retiendra également que Louis a été porté sur les fonds baptismaux par Louis de JUGE, « seigneur et baron de Cadoine, habitant le château du Solier » et Marguerite de BONREPAUX, sans doute fille de Pierre RICHARD-BOYER, baron de Bonrepaux, habitant au château de Richard. Ce parrainage souligne la notoriété d'Hercule GIRARD.

Pierre Privat, qui suit, en XI bb1.

Catherine, x le 20 avril 1694 (église du Collet) François HOURS, du Collet-de-Dèze. Deux enfants, au moins : autre François, époux (1719) de Marie ROBERT avec une nombreuse descendance, et Suzanne, épouse de François SERRE, du Collet.

N. GIRARD, garçon dont nous ignorons le mariage, mais qui a donné la vie à un fils prénommé Etienne, lui-même père d'un fils, Pierre-David.

Félice, x le 11 février 1700, à Génolhac, Jean BOSCHET (AD Gard 2^E 23/295). Peut-être Hercule a-t-il voulu honorer sa protectrice en donnant son prénom à sa troisième fille ?... Pas de descendance connue.

Et Marguerite, x le 2 avril 1709, à Chamborigaud, avec Antoine COMBES, fils de Louis COMBES et d'Anne PONTIER. On ne leur connaît pas de descendance.

XI bb1 – Pierre Privat GIRARD (°ca 1680 et +<17 juin 1758 au Collet-de-Dèze)

Grâce à la fortune acquise par ses père et grand-père, il devient seigneur de l'Herm et de Poullassargues au Collet-de-Dèze.

C'est vraisemblablement lui qu'Henri BOSC cite dans *La guerre des Cévennes* ; « cet autre chef des camisards qui, en septembre 1704, demande à rester en France et à servir le Roi en qualité de lieutenant (c'était le rang que Villard lui avait donné sur l'ordre de marche). Il prétexta à son tour, avoir été forcé par Joani, de le suivre. Si on ne voulait pas de lui dans l'armée, il demandait à revenir chez lui. » L'intendant Bâville limitera le grade à une sous-lieutenance. Et il est vrai que, pendant les cinq années qui suivent, on ne trouve pas trace de lui au Collet...

Il épouse, en premières noces, vers 1709, Jeanne BORGNE (°1689, +13 février 1725).

De cette union naîtront :

Pierre, °26 novembre 1710 au Collet-de-Dèze, b.1^{er} décembre 1710 (parrain : Pierre ROUCAUTE, marraine : Félice GIRARD, sa tante).

Louise, °17 mai 1715 au Collet-de-Dèze, x le 8 octobre 1741, à Florac (x réformé, pasteur Jean Pierre Gabriac - Union : RP Florac AD Lozère - en ligne 1 MI EC 061 4 13/354 140810)

Jean-Jacques METGE, bourgeois, sieur de la Blaquière, fils de Jacques METGE, de Saint-Etienne-Vallée-Française, et de Suzanne DUMAS.

Marguerite, °14 janvier 1721, b.16 janvier 1721 au Collet-de-Dèze.

Et Louis, °12 juin 1724, b.12 juin 1724, au Collet-de-Dèze.

Veuf, Pierre Privat GIRARD abjure le 7 avril 1727 la religion réformée, considérant que « la religion protestante est contraire à celle de Jésus Christ qui ne le trouve que dans l'église universelle et romaine ». Cette confirmation particulière de son abjuration revêt une forme officielle, sans aucun doute due à ses antécédents réformés, et non dictée par les nécessités de son second mariage, puisque ce même engagement est redemandé aux deux époux lors de leur union. Bien que apparemment catholique, la famille s'alliera cependant, plus tard, lorsque les tensions religieuses se seront quelque peu apaisées, plusieurs fois avec des maisons protestantes de la grande bourgeoisie de Nîmes. Plus proche de lui, son fils cadet, Joseph Privat, n'hésitera d'ailleurs pas à se marier au temple, lors de son second mariage.

Il épouse donc en secondes nocces, le 22 avril 1727, à Saint-Martin-de-Boubaux, Suzanne DUCAMP de POMEIROL, °15 mai 1695, à Saint-Martin-de-Boubaux (+15 décembre 1731 au Collet-de-Dèze), fille d'Anibal DUCAMP (+1720), notaire royal à Saint-Martin-de-Boubaux, et de Françoise BONNAL (+22 décembre 1730).

Seront issus de ce mariage :

Suzanne, °4 février 1728 au Collet-de-Dèze,

Etienne Privat, qui suit, en XII bb1 : Les GIRARD de Nîmes.

Joseph Privat, seigneur de Pomeirol, qui habite Génolhac, x Marie BOSCHET, fille de Pierre BOSCHET, de Génolhac, et de Françoise VERDIER. Trois enfants connus issus de ce mariage : Françoise, °6 mars 1759, (b.14 mars 1759, parrain : Pierre GUIN, marraine : Françoise VERDIER sa grand-mère), Victoire, °15 août 1760 au Collet (b.25 août 1760, parrain : Jean-Louis GIRARD, oncle maternel de Nîmes, marraine : Marguerite BOSCHET, sa tante), et Etienne Joseph, °15 juin 1762 au Collet-de-Dèze (b.19 juin 1762, parrain : Etienne Privat GIRARD, son oncle, marraine : Jeanne BOSCHET, sa tante). Tous trois ont été baptisés réformés par le pasteur Jean ROUX.

Veuf, Joseph Privat x réformé le 15 août 1767 (pasteur PIERREDON - E21 5MI 18/20), Marie DOULSON (°ca 1740 à Alès), fille de Jean DOULSON et de Louise ABERLENC, d'Alès, dont une fille, Marianne Victoire, °octobre 1769.

- Et Jean-Louis Privat, qui vivra à Nîmes.

. Les GIRARD de Nîmes (issus du Collet-de-Dèze)

XII bb1 – Etienne Privat GIRARD (°17 août 1730 au Collet-de-Dèze, +27 octobre 1809 à Nîmes)

Seigneur de l'Herm et du Collet-de-Dèze, il s'installe à partir de son mariage comme négociant à Nîmes. On notera qu'avant son mariage il entreprendra, en 1753, un procès contre Jean Auguste de CABIRON, seigneur de Curières, au sujet d'un lods, ainsi qu'un deuxième procès contre Jean-Louis de JUGE, de Saint-Martin-de-Boubaux, toujours au sujet d'un lods.

Le 30 août 1767, il épouse Jeanne JULIAN (°ca 1753 à Anduze, +21 février 1804 à Nîmes), fille d'Etienne JULIAN, notaire à Anduze, et de Marie BRESSON.

A noter qu'en 1786, Etienne Privat, créancier, doit engager un troisième procès contre Marie Anne Angélique de N., veuve en premières noces du sieur de Troulhas (DELEUZE ?) et en seconde noces du sieur de Valmalette. Le rapporteur de ce procès relève : « Ce procès est un chef d'œuvre de chicane, jamais on n'a mis tant d'adresse et tant d'art à fatiguer un créancier, et à éluder le paiement d'une dette aussi ancienne que légitime. A peine la saisie est faite, et nous voilà pour la seconde fois au tribunal de la Cour sur des incidents préliminaires. » Et : « Après la démonstration de tous les articles qui composent l'état de l'exposant, les auteurs concluent en attaquant fortement les actions de la dame de Valmalette. On ne peut contenir son indignation à la vue d'une conduite aussi répréhensible. »

Un fils est issu de cette union tardive (Etienne Privat avait trente-sept ans lors de son mariage) :

Pierre David, qui suit.

XIII bb1 - Pierre David GIRARD (°19 novembre 1777 et +1813, à Nîmes)

Négociant, puis banquier, à Nîmes, il épouse à Nîmes, le 21 janvier 1796, Jeanne Marie Elisabeth MARTIN (°1777 à Nîmes), fille de Louis MARTIN, négociant, et de Catherine OLLIVIER.

Deux enfants connus issus de cette union :

David Privat Ferdinand, qui suit.

Jeanne Evelina Florestine (°19 mai 1803 à Nîmes, +20 avril 1834), x le 1^{er} juin 1824 à Nîmes, le baron de Ledenon, Louis Barthélemy Gustave FORNIER de CLAUSONNE (°4 février 1797 et +7 mars 1873, à Nîmes), conseiller à la Cour d'Appel de Nîmes puis président de Chambre. Membre du consistoire protestant de Nîmes, il est fils de François Honoré Barthélemy FORNIER de CLAUSONNE, baron de Ledenon, procureur de la commune de Nîmes, puis administrateur du district et membre du Directoire du Gard (1791-1792), magistrat, président de la Cour royale de Nîmes (Gard), et de Pauline VERDIER-ALLUT : d'où trois enfants Elise, Auguste et Gasparde.

XIV bb1 - David Privat Ferdinand GIRARD (°16 novembre 1796, +25 avril 1881 à Nîmes)

Banquier, membre de l'Académie de Nîmes, Maire de Nîmes (du 19 janvier 1832 au 26

février 1848) et Pair de France sous la Monarchie de juillet (4 mai 1845). Une rue de Nîmes porte son nom.

Après un court premier mariage, entre 1816 et 1818, avec Camille MEYNIER de SALINELLES (°25 novembre 1799 à Nîmes, +22 septembre 1818) d'une famille bourgeoise protestante, fille d'Etienne David MEYNIER de SALINELLES (négociant à Nîmes, député du tiers Etat en 1789, et Maire de Nîmes en 1793), il épouse en secondes noces, le 16 septembre 1822, à Saint-Jean-du Bruel, en Aveyron, Adélaïde Julie Clarisse VEIRAC de SALTET (°24 décembre 1803 à Millau, +26 août 1863 à Nîmes)

Dès la proclamation de la Seconde République, le 24 février 1848, il va se retirer de toute fonction publique.

On leur connaît deux enfants :

Jeanne Louise Marie, °14 janvier 1825 et +3 novembre 1883 à Nîmes ; x le 15 juin 1844, à Nîmes, Jean Jules François DONNEDIEU de VABRES (°2 janvier 1817 à Nîmes, +3 octobre 1886 à Saint-Jean-du-Bruel).

A noter que David Privat Ferdinand GIRARD fit construire, vers 1840, à Nîmes, la maison du 26 quai de La Fontaine qui deviendra la maison "Donnedieu", par le mariage de Jeanne Louise Marie avec Jean Jules François DONNEDIEU de VABRES.

et Emile Louis, qui suit.

XV bb1 - Emile Louis GIRARD (° 26 février 1831 à Nîmes)

Magistrat à Nîmes.

Il épouse, le 10 juin 1858, à Nîmes, Suzanne Henriette BOILEAU de CASTELNAU (°1839, +7 janvier 1888), fille du baron Charles Frédéric BOILEAU de CASTELNAU (1809/1891) et de Pauline Suzanne de DAUNANT (1814/1872). Une seule fille connue pour leur descendance, Henriette GIRARD (°1860, +1934), épouse d'Armand COLOMB de DAUNANT (°1850, +1942) qui eurent trois fils, Pierre (°1882, +1914), Jules Emile (°1883, +1962), et Maurice (°1885, +1976).

. Les GIRARD de Saint-Michel-de Dèze, à la Bertresque,

X bb1bis - Henri GIRARD (+< 1731)

Fils de David GIRARD et d'Anne Jeanne LAURENS, il est ménager au mas de la Bertresque, à Saint-Michel-de-Dèze.

Il épouse Jaquette BENOIT dont il a six enfants :

Pierre qui suit, en XI bb1bis/2a.

Jean, qui suit en XI bb1bis/2b

François, qui sera le parrain de son petit neveu, François.

Catherine.

Jeanne.

Et Antoinette, x catholique, le 21 avril 1714, à Saint-michel-de-Dèze, Antoine SOULIER, fils d'autre Antoine SOULIER (+<21 avril 1714) et de Marie DELEUZE.

Veuf, Henri, épouse en secondes noces, Jeanne ALCAYS, fille de Louis (ou David) ALCAYS et de Jeanne SALLES.

XI bb1bis/2a - Pierre GIRARD (+ entre le 13 avril 1762 et le 7 janvier 1766)

°la Bertresque, x le 12 juillet 1732 (réformé - pasteurs COMBES et COUDERC AD Lozère édit de tolérance 173 GG art.2, net page 13), à Saint-Michel-de-Dèze, Jeanne GIBERT (°22 mars 1720 au Castanet, au Collet-de-Dèze ; b. avec comme parrain : Pierre JEAN et marraine : Jeanne BRES ; +8 mars 1796 à Saint-Michel-de-Dèze). Jeanne GIBERT est fille de Jean GIBERT du Castanet (constitution de dot), et de Françoise JEAN.

Pierre GIRARD, meunier, teste le 25 septembre 175 (Me PIN) ; il réside alors au mas Soubeyran (Saint-Michel-de-Dèze, notaire).

Le couple a eu, au moins, sept enfants :

Pierre, qui suit en XII bb1bis/2a.

Françoise, x le 25 novembre 1784, à Saint-Michel-de-Dèze (mariage réformé, pasteur Jacques Gabriac - AD Lozère Vialas, édit de tolérance 194 GG 12, page 104 ; cx du 26 octobre 1784, Me PIN, notaire), François ESCALIER, maître chirurgien, de Nojaret à Vialas. François ESCALIER, fils de Louis ESCALIER (+< 1784) et de Marie DOLADILLE, était veuf de Louise VIELZEUF, épousée le 27 mai 1775, à Vialas. Pas de descendance connue.

Joseph.

Jean , °11 novembre 1735, b. réformé 2 janvier 1736, (pasteur COMBES - édit de tolérance 173 GG2 Saint-Michel-de-Dèze) qui teste le 13 avril 1762 (Me PIN).

Jeanne, °26 décembre 1738, b. réformé 26 janvier 1739, (pasteur COMBES - édit de tolérance 173 GG2 Saint-Michel-de-Dèze) qui teste le 27 septembre 1780 (Me PIN), x (cx 5 septembre 1757, Me PIN) Jean BONNET, fils de Jean BONNET et de Marie PONGE, du mas Poussiel à Saint-Andéol-de-Clerguemort. Veuve, x2° Louis VIALA, fils de Jean VIALA et de Marie ROUX, de Massuffret, à Saint-Maurice-de-Ventalon (x réformé le 12 août 1759, pasteur Jean ROUX). Elle teste en faveur de sa mère le 27 septembre 1780 (Me PIN).

François.

et Jacques.

XII bb1bis/2a - Pierre GIRARD (°2 août 1733 au mas Soubeyran)

Baptisé le 5 août 1733, il a pour parrain : François GIRARD, et pour marraine : Elisabeth GIBERT.

Il épousera, le 20 février 1766, à Saint-Michel-de-Dèze (mariage réformé - AD Lozère édit de tolérance 173, GG, art. 4, page 275), Jeanne PIERREDON (°16 mai 1741 au Camp à Saint-Martin-de-Boubaux et b.24 mai 1741 ; +13 octobre 1777), fille de David PIERREDON et d'Isabeau HUGON, du Camp, à Saint-Martin (cx du 7 juillet 1766, Me PIN). Pierre teste le 22 août 1773 (Me PIN). Ils résident au mas Soubeyran. Trois enfants connus sont issus de cette union :

Jean-Louis, °9 octobre 1767, au mas Soubeyran.

Marie, °15 janvier 1769 au mas Soubeyran, et b. le même jour, pasteur Jacques GABRIAC (parrain : Jean SALLES, marraine : Marie ROURE). Elle x le 21 décembre 1796, à Saint-Michel, Louis TEISSIER, cultivateur, °9 avril 1771 à Peiraube, à Soustelle dans le Gard, fils de Pierre TEISSIER, de Saint-Hilaire-de-Lavit, et de Marie PRIVAT de Saint-Privat-de-Vallongue. Cx du 21 octobre 1795 par Me PIN (AD48 3^E 8152). Pas de descendance connue.

Et Jeanne, °26 mars 1771, au mas Soubeyran.

XI bb1bis/2b - Jean GIRARD (° la Bertresque – St Michel-de-dèze)

Il épouse le 9 janvier 1720, à Saint-Michel-de-Dèze (mariage à l'église catholique, avec la présence de son frère, Pierre), Jeanne SALLES, née également à la Bertresque, (+< 12 novembre 1746), et fille de Louis SALLES et de Jeanne ALCAÏS, demeurant au mas Soubeyran.

Six enfants, au moins, sont issus de cette union :

Jeanne, °17 novembre 1720, b. catholique le 24 suivant à la Bertresque, à Saint-Michel.

Catherine, °13 novembre 1722, b. catholique le 17 suivant, à la Bertresque, à Saint-Michel.

François, qui suit,

Suzanne, °9 mars 1731, à la Bertresque, b. catholique le 14 mars suivant (AD Lozère Saint-Michel - édit de tolérance 173 GG art 1, page 114).

Michel, cité dans l'acte de mariage de son frère, François,

et Marie, °3 septembre 1733, + sept jours plus tard, à la Bertresque.

XII bb1bis/2b - François GIRARD (°21 août 1724 à la Bertresque - Saint-Michel-de-Dèze)

Baptisé catholique à Saint-Michel le 26 août 1724.

Il épouse, le 18 décembre 1746, à Vialas (mariage réformé, pasteur Jean ROUX), Izabeau (ou Elisabeth) QUINSAC, née au Castanet, à Blannaves, dans le Gard, fille de Jean QUINSAC (+< 1746), sieur de la Ferranière, et d'Izabeau RIBOT, du Castanet (cx du 12 novembre 1746 - Me PIN, notaire, AD Lozère 3^E 4461).

Le couple habitera le Lézinier, à Saint-Andéol-de-Clerguemort, où naîtront deux enfants connus :

Jeanne, °14 janvier 1762 à Lézinier, b. réformé le 24 octobre 1762, pasteur Jacques GABRIAC (parrain : Jacques RAYDON, marraine : Suzanne QUINSAC).

- et François, °8 février 1750 et b. réformé à Saint-Michel-de-Dèze, le 26 février 1750 (parrain : François GIRARD, son grand-oncle – X bb1bis).

. LES GIRARD de Saint-Martin-de-Boubaux (par Saint-Jean-de-Valérisque)

IX bb2 - Antoine GIRARD (+<19 septembre 1681 à Saint-Jean-de-Valérisque)

Fils de David 1^{er} GIRARD et de Jeanne Anne ROBERT (VIII bb), il épouse le 14 novembre 1638 (cx par Me CLAUZEL, notaire - AD Gard 2E 51 698), Jeanne GUEIDAN, fille de Pierre GUEIDAN et de Jeanne TEISSIER (cx du 21 septembre 1603 par Me ROUVIERE, notaire - AD Gard 2^E 51/684).

D'où Jean GIRARD, qui suit.

X bb2 - Jean GIRARD (°Saint-Jean de Valérisque, +< 1705 à Lozère- Saint-Martin-de-Boubaux)

Le contrat de mariage du 19 septembre 1681 passé (chez Me DUCAMP de Saint-Martin - AD Lozère 3^E 3676) avec Catherine BALDRAN indique la prévision d'un mariage dans la religion réformée. Catherine BALDRAN est née au mas d'Aiguelève (Aigue Lebo) del Camp, à Saint-Martin-de-Boubaux, fille de Jean BALDRAN, maçon à Saint-Martin, et d'Anne MASBERNARD. Jean s'installa au mas d'Aiguelève à Saint-Martin, lors de son mariage.

Pour Catherine, il s'agit de son second mariage. Elle est, alors, veuve d'Annibal de GABRIAC, qu'elle a épousé vers 1675. A noter que le père d'Annibal, autre Annibal, seigneur du Cros de Ferrières, condamné pour avoir refusé d'abjurer la religion réformée, mourut en 1686 emprisonné dans la Tour de la Reine, à Aigues-Mortes. Leur fils, Pierre de GABRIAC, épousera le 5 août 1706, Louise Bouteille.

Jean et Catherine eurent, au moins, cinq enfants :

- Marie, dite Marie de Saint-Martin, °ca 1680 à Saint-Martin (+ <1724), x le 11 février 1706, Jean DELEUZE, fils d'André DELEUZE d'Ombras et de Jeanne PLAN, de la Bastide, à Saint-Michel-de-Dèze, où ils vécurent désormais tous deux (+ tous deux <1700).

Le couple eut, au moins, sept enfants tous nés à la Bastide, à Saint-Michel : Madeleine (°1706), Dominique (°1708, x 1726 Jeanne PAGES), Antoine (°1711, x 1736 Suzanne GLEIZE), Suzanne (°1713), Jacques (°1715), Marie (°1717), et Jeanne (°1719).

- Antoine, qui suit.

- Jeanne, °1690 et +1693, à Saint-Martin-de-Boubaux.

- Denis, époux de Marie MARTEL,

- et Suzanne, x le 19 novembre 1719, à Saint-Martin-de-Boubaux, Jean AURIAC (°ca 1695 à Chaliers, dans le Cantal, +3 mars 1777 à Saint-Hilaire-de-Lavit).

XI bb2 – Antoine GIRARD (°4 octobre 1687, et +> 1753 <1766, au mas d'Aigue Lebo del Camp).

Baptisé réformé le jour même de sa naissance, son parrain : Antoine SAUVAGE, d'Anduze, sa marraine : Marie PIERREDON, de Saint-Martin. Il exerce la profession de menuisier à Saint-Martin.

Il dut, comme beaucoup de huguenots à l'époque, se marier, le 11 septembre 1713, à l'église catholique de Saint-Martin (AD Lozère 4^E 170 Art.1 page 19/28 - 1709-1715). A noter, sur l'acte de mariage, cette mention peu banale : « le vert missionnaire jésuite tenant la place du pasteur » !... Il épouse Marie VERDIER, née en 1688 à Poullassargue, à Saint-Martin, fille d'Hercule VERDIER et de Clermonde MARTEL. Un contrat de mariage était intervenu, le 11 août 1713, chez Me PELLET de Saint-Martin-de-Lansuscle (AD Lozère 3^E 8154).

Le couple eut, au moins, sept enfants, tous nés au mas d'Aigue Lebo del Camp :

Antoine Hercule, qui suit en XII bb2a.

Jean, qui suit en XII bb2b.

Pierre, °1^{er} mars 1719, b.7 mars suivant, qui x le 24 décembre 1753 (x réformé, pasteur RIEUSSET - E13 5MI 18/19), Marie FABRE, fille de Léon FABRE (+<1753) et de Jeanne TREMOULIE, du Mazel à Saint-Martin-de-Boubaux.

Denis, qui suit en XII bb2c.

autre Jean, °17 janvier 1724 (b. catholique 20 janvier 1724 ; parrain : Jean AURIAC, marraine : Jeanne TREMOLIERE).

Louis, qui suit en XII bb2d.

Et Jean-Louis, °11 décembre 1734, b. le 19 suivant ; parrain : Jean GIRARD, son frère, marraine : Marie GLEIZE. Il x (réformé) le 1^{er} janvier 1766, à Saint-Michel-de-Dèze (AD Lozère - édit de tolérance 173 - GG - art 4, page 273), Marie PHILIP, °au Pin, à Saint-Martin-de-Boubaux, fille de Jean PHILIP, °Saint-Michel-de-Dèze, et d'Isabeau ROLLAND, °Saint-Martin-de-Boubaux. On leur connaît une fille, Marie, °19 octobre 1766 à Saint-Martin-de-Boubaux.

XII bb2a - Antoine Hercule GIRARD (°4 juin 1714 au mas d'Aigue Lebo, +1757/1758 au mas de Rouqueyrol)

Il épouse le 30 mars 1740 (mariage réformé), à Saint-Michel-de-Dèze, Jeanne MARTEL, fille de Jean MARTEL et de Suzanne VALMALETTE, du moulin de Rouqueyrol, à Saint-Martin-de-Boubaux.

Ils eurent, au moins, huit enfants tous nés à Saint-Martin-de-Boubaux, à Rouqueyrol :

Antoine, °3 mars 1741, +10 mars 1741.

Suzanne, °1743, b.31 juillet 1743, x le 26 septembre 1758 (mariage réformé, pasteur GABRIAC - AD Lozère édit de tolérance 173 GG, art 3, page 399) à Pierre VERDIER, meunier au moulin de Rouqueyrol. Huit enfants, au moins, issus de ce couple : Jeanne (°1762), Pierre (°1763), Jean (°1765), Antoine (°1767), Suzanne (°1772), Marie (°1773), Rose (°1779), et Louise (°1780).

Jean-Charles, °11 octobre 1745, b.15 octobre 1745 (AD Lozère - Vialas - édit de tolérance 194 - GG, art 4, page 265).

Marie, °ca 1755, x le 28 février 1779, à Saint-Michel-de-Dèze, François FABRE, du Mazel, à Saint-Martin. Pas de descendance connue.

Etienne, °15 avril 1756, b.28 avril, pasteur GABRIAC, à Saint-Michel-de-Dèze (parrain : Etienne THERON, marraine : Gabrielle LAUZE - AD Lozère édit de tolérance 173 - GG 3).

Jean, °23 juin 1757, +après 1779.

Louise, x le 1^{er} janvier 1779, à Saint-Michel-de-Dèze, Pierre SOUSTELLE, du Collet-de-Dèze. Pas de descendance connue.

Et Marion.

XII bb2b – Jean GIRARD (°28 octobre 1716, et +> septembre 1776 à Aigue Lebo, Saint-Martin-de-Boubaux)

Baptisé le 1^{er} novembre 1716 avec, comme parrain : Annibal VERDIER, et comme marraine : Marie LAUZE (AD Lozère 4^E 170, art.1, page 4/55 - 1716/1728).

Journalier, il épouse, le 30 mars 1740, à Saint-Michel-de-Dèze (mariage réformé, pasteur COMBES - AD Lozère édit de tolérance 173 - GG Art.2, page 12/43 - 1739/1748), Louise

SAINT CHELY GEVAUDAN. Un contrat de mariage a été passé le 23 janvier 1740 chez Me DUCAMP, de Saint-Martin-de-Boubaux (AD Lozère 3^E 3689). Ils résideront au Camp à St Martin.

Six enfants, nés au Camp, connus pour ce couple :

Suzanne, °30 mars 1741 (+<1789), et b.3 avril 1741 à l'église de Saint-Martin ; il est noté sur son acte de baptême que ses parents vivaient en concubinage depuis environ un an, sans doute pour ne pas préciser qu'ils étaient mariés dans la RPR (Religion Prétendue Réformée). Elle x le 23 décembre 1762, à Saint-Michel-de-Dèze (mariage réformé - AD Lozère édit de tolérance 173 - GG - Art.4, page 145-146 - 1759/1770), Pierre LAFONT, tisserand (°4 juin 1732 au mas des Chaussées à Saint-Martin). Pas de descendance connue.

Jean, qui suit en XIII bb2b.

Marie, °4 décembre 1743, b. réformé, pasteur COMBES, le 7 décembre à Saint-Michel-de-Dèze (édit de tolérance 173 GG 2 - parrain : Etienne SAINT-CHELY, marraine : Marie VERDIER).

Lucretse, °27 août 1747, b. réformé, pasteur Jean ROUX, à Lozère-Vialas (parrain : Antoine Hercule GIRARD, son oncle, marraine : Lucretse BERTEZENE, de la Roque).

Louise, °25 novembre 1754 (b. réformé ; parrain : son oncle, Denis GIRARD, marraine : Marie MARTEL, sa tante).

Et Louis, °20 mars 1758, b. réformé, pasteur GABRIAC, le 26 mars 1758, à Saint-Michel-de-Dèze (parrain : Louis GIRARD, +< 1789 ; marraine : Louise PELLET, +<1780).

XIII bb2b – Jean GIRARD (°20 mars 1742, +16 juin 1796 à Aigue Lebo, Saint-Martin-de-Boubaux)

Baptisé le 2 avril 1742 par le pasteur COMBES, à Saint-Michel-de-Dèze, avec comme parrain : Jean Antoine MARTIN (AD Lozère - VIALAS - édit de tolérance 194 - GG - art 4, page 282). C'est également à Saint-Michel-de-Dèze que le pasteur Jacques GABRIAC unira, le 1^{er} août 1775, Jean à Marie PELLET, née le 12 juin 1733 à Pomerols, à Saint-Martin (baptisée le 17 juin 1733 à Saint-Martin ; parrain : Annibal PELLET, marraine : Marie FABRE), et fille d'Annibal PELLET (°1695 à Pomerols) et de Marie NOGARET. Sa sœur, Louise, épousera Louis GIRARD (XIII bb2d).

Cinq enfants issus de cette union sont nés à Saint-Martin :

- Marie GIRARD, °1768, +1803, x le 22 décembre 1789, à Lamelouze (Gard), Antoine PIERREDON. Pas de descendance connue.

Pierre, qui suit en XIV bb2b.

Jean, °24 juin 1776, b. réformé 6 juillet 1776 (parrain : Jean GIRARD, son grand-père, marraine : Louise SAINT-CHELY GEVAUDAN, sa grand-mère).

Autre Jean, °22 octobre 1777, b. réformé 26 octobre 1777 à Saint-Michel-de-Dèze (parrain : Louis PELLET, son oncle, marraine : Louise GIRARD, sa cousine).

Et Dauphine, °1^{er} février 1780, b. réformé le 2 février 1780 à Saint-Michel-de-Dèze, (parrain : François DUMAS, marraine : Isabeau MARTIN, son épouse), +25 juillet 1830, x le 9 avril 1808, à Saint-Martin-de-Boubaux, David PELLET (°28 décembre 1779, b. réformé 2 janvier 1780, +>1850), fils de Jean PELLET, et de Suzanne PELLET, de Conillère à Pomeirol (Saint-Martin-de-Boubaux). Nombreuse descendance.

XIV bb2b – Pierre GIRARD (°4 avril 1774 à Aigue Lebo, Saint-Martin-de-Boubaux)

Il est baptisé réformé le 2 février 1774 à Saint-Michel-de-Dèze (parrain : Pierre GIRARD, de Terrailon, son oncle, marraine : Marie FABRE, son épouse). Il épouse le 14 février 1798, à Saint-Martin-de-Boubaux, Marie LARGUIER (°30 avril 1775 à Saint-Martin-de-Boubaux, baptisée réformée le 30 avril 1775, à Saint-Michel-de-Dèze, + 16 novembre 1813 à Saint-Martin-de-Boubaux), fille de Jacques LARGUIER, des Ombres (Saint-Martin-de-Boubaux) et de Marie FABRE, du Mazel (Saint-Martin-de-Boubaux). D'où cinq enfants, nés à Saint-Martin-de-Boubaux:

Pierre, °29 juillet 1799. Soldat, il meurt au Puy-en-Velay, le 17 juillet 1822.

- Autre Pierre, °1^{er} avril 1801, +7 février 1803 à Saint-Martin-de-Boubaux.

César, °25 octobre 1805.

Louis Sarazin, °11 janvier 1808, +16 septembre 1808.

Et Louis Armand, soldat, °30 août 1809, +13 juin 1831 à Digne.

XII bb2c – Denis GIRARD (°19 janvier 1721 à Saint-Martin-de-Boubaux)

Il habite en 1764 au mas des Planquettes, au lieudit du Camp, à Saint-Martin-de-Boubaux.

Il épouse Marie MARTEL, fille de Pierre MARTEL, du Mazel, à Saint-Martin-de-Boubaux, et de Félice DELEUZE, des Plantiers, dans la même commune.

Ils eurent, au moins, cinq enfants nés à Saint-Martin-de-Boubaux :

- Pierre, °23 mars 1753 ; b. réformé 25 mars 1753, à Alès (parrain : Pierre GIRARD, son oncle ; marraine : Marie VERDIER, sa grand-mère).

Marie, °19 octobre 1756 ; b. réformé 14 novembre 1756 (parrain : Antoine GIRARD, son oncle, marraine : Jeanne MARTEL, sa tante qui épouse Jean-Louis DELAFONT). On ne leur connaît pas de descendance.

Jean-Louis, °26 avril 1759 ; b. réformé 6 mai 1759 (parrain : Jean-Louis DELEUZE, marraine : Suzanne MARTEL).

François, ° 3 août 1764 ; b. réformé 11 août 1764 (parrain : François DUMAS, du Camp,

marraine : Magdeleine DELEUZE, du Mazel).

et Louise, °9 septembre 1767 ; b. réformé 4 octobre 1767 (parrain : François DUMAS, précité, marraine : Marie MARTEL, du Mazel).

XII bb2d – Louis GIRARD (°6 octobre 1726 et +< 1789 à Saint-Martin-de-Boubaux)

Il est l'époux, au mas de Molières (Saint-Michel-de-Dèze), de Louise PELLET (+<1780), fille d'Annibal PELLET et de Marie NOGARET de Saint-Martin (mariage réformé du 30 septembre 1752, pasteur RIEUSSET - 5 MI 18/19). Le couple vit à Molières, à Saint-Martin.

Six filles et un fils sont issus de cette union :

- Louise, °1753 à Molières, +1836, x le 3 janvier 1780, à Saint-Michel-de-Dèze, Pierre CANONGE, °4 juillet 1754, fils de François CANONGE, de Champmorel au Collet-de-Dèze, et de Marguerite FERRIER.

- Suzanne, °1754.

- Marie, 1756.

- Jeanne, °10 décembre 1758, x le 14 octobre 1786 Jean-Louis MATHIEU de Cantelou (Saint-Michel-de-Dèze).

- Marie-Anne, °1763, x Antoine PIERREDON.

- Françoise, °8 octobre 1765.

- Et Jean, qui suit.

XIII bb2d – Jean GIRARD (°1er août 1767, b. 9 août 1767, et +9 mars 1812 à Saint-Martin-de-Boubaux)

Agriculteur, il épouse au temple (pasteur Jacques GABRIAC, Saint-Michel-de-Dèze - édit de tolérance 173 GG7) le 28 septembre 1786 (cx du 6 septembre 1786), Marie BERTESENE (+18 septembre 1794), fille de Jacques BERTESENE (+<1786) et de Suzanne GLEIZE, d'où quatre fils nés à Saint-Martin :

Jean Etienne, °12 juillet 1787.

David, °29 mars 1789.

Autre David, °2 février 1791.

et Pierre, °17 mai 1794, +28 septembre 1794.

Veuf, Jean convolera en secondes noces, après 1794, avec Marie FAGES (°ca 1773, +>1838), d'où quatre autres enfants nés à Saint-Martin :

- Jean-Louis, °13 janvier 1798, x en 1836 Victoire LARGUIER, fille de Pierre LARGUIER et de Jeanne MARTIN, de Saint-André-de-Lancize. A noter qu'en 1833, en préalable à une première union avec François RODIER, des Cabasses à Saint-Martin, le premier fiancé de Victoire était décédé quelques instants avant la célébration du mariage. Pas de descendance connue.

- Pierre, °16 octobre 1799.

- Suzanne, °25 juillet 1805, x le 1er octobre 1838, Auguste Victor MEYNADIER (°8 octobre 1797), fils de Jean MEYNADIER et de Marie DELEUZE, de Saint-André-de-Lancize.

- et Jean Antoine qui suit.

XIV bb2d – Jean Antoine GIRARD (°23 juillet 1808, +< 1879, à Saint-Martin-de-Boubaux)

Il épouse, le 2 octobre 1838, Marie LAURENT (°3 novembre 1805 à Saint-Germain-de-Calberte, +18 avril 1879, à Saint-Martin), fille de Louis LAURENT (+15 avril 1818) et de Marie CANONGE (+<1838), du Coustel à Saint-Germain-de-Calberte. Trois enfants connus :

Jean Léon, °30 août 1839, +31 août 1839.

Prosper Jean, qui suit.

et Scipion, °février 1848,+15 avril 1849 à Saint-Martin.

XV bb2d – Prosper Jean GIRARD (°20 mai 1841 à Saint-martin-de-Boubaux)

Fermier, il se marie, en 1865, avec Elisa Louise Amélie BONAFIOUS (°ca 1841 à Saint-Martin-de-Lansuscle, +21 juin 1885 à Saint-Martin-de-Boubaux), fille d'Augustin BONAFIOUS (+26 mars 1883 à Saint-Hilaire-de-Lavit) et de Marie SEQUIER, de la Roque à Saint-Martin-de-Lansuscle. Deux enfants connus :

- Numa Prosper, °ca 1875 à Saint-Martin-de-Boubaux, cordonnier, x en 1900, aux Salles-du-Gardon (Gard), Virginie Hortense Hélène BRUC, fille de Casimir BRUC, cultivateur, et de Marie Virginie BONAFIOUS (° ca 1839). Pas de descendance connue.

- et Léontine Louise, °21 mars 1878 et +1er octobre 1961 à Saint-Martin-de-Boubaux), x le 18 avril 1901, Louis Gentil DESHOURS.

. Les GIRARD d'Alès et de la Blachère à Saint-Julien-des-Points (issus du Collet-de-Dèze)

VIII bc - Isaac GIRARD (°au Mazel, à la Lauze, au Collet-de-Dèze, +après 1629)

Fils de Pierre III GIRARD et de Antonye MAURIN (voir VII b), il s'installe, dès son mariage, à Alès comme chapelier. Il y épouse, Isabeau ALLIER, fille de César ALLIER (+<21 avril 1626) d'Alès. Isabeau ALLIER testera en faveur de son mari le 17 octobre 1629 (Me Benjamin CORNIARET).

Il s'installera, ensuite à La Blachière à Saint-Julien-des-Points.

Ainsi qu'on va le voir par sa fille Suzanne, une partie de sa descendance rejoindra celle des GIRARD du mas d'Elphène.

Trois enfants connus :

David, qui suit en IX-bc.

Suzanne, x en 1631 (cx du 28 mars 1630, Me DAUDE) Jean PONGE, d'Alteyrac, à Chamborigaud, fils d'Antoine PONGE, du même lieu. Le 5 avril 1631, Jean PONGE reconnaît, avec son père, avoir reçu 100 livres, chez Me AMAT, notaire, de la dot de Suzanne GIRARD, son épouse (AD Gard 2^E 23/106, folio 119, Me GIBERT). Témoins, David et Isaac GIRARD, fils et père, frère et père de la mariée. Suzanne teste le 18 février 1657 (Me AMAT). Quatre enfants au moins, nés de cette union :

- Jean PONGE, +< 27 octobre 1688.

- Antoine.

- Madeleine x Jean SAIX, fils de Jean SAIX et de Jeanne BENOIT, d'Alteyrac. Leurs deux enfants : David (x sa lointaine cousine Françoise BENOIT, fille d'Antoine BENOIT, cardeur à Alteyrac, et de Marie GIRARD, fille de David II et de Jeanne PONGE, du mas d'Elphène à Alteyrac), et Gilette (cx du 25 octobre 1694, Me CHABERT).

- Pierre LARGUIER, fils de Jean LARGUIER et de Jeanne REBOUL, d'Alteyrac) auront une descendance commune chez les GIRARD du mas d'Elphène, puisque les petits-enfants respectifs de David et de Gilette, François SAIX et Rose LARGUIER s'uniront et auront pour fille, Marie SAIX qui épousera Etienne IV GIRARD (XIV ba1).

- et Jeanne, (cx du 26 octobre 1669, Me DAUDE), Jean FELJAS, de Trémuéjols, qui fera un procès le 27 octobre 1688 (Me DAUDE) aux époux SAIX, c'est-à-dire à sa sœur, Madeleine, pour réclamer la moitié de l'héritage de son frère, Jean, ainsi qu'une nouvelle répartition de l'héritage de leur père.

Et Marguerite GIRARD, x Jean HERAIL (+< 1629), de Vern, dont deux enfants, au moins : Jeanne et Isaac qui est son héritier (testament de Marguerite le 19 décembre 1629, Me GIBERT, notaire).

IX bc – David GIRARD

Chapelier à la Blachière à Saint-Julien-des-Points, époux en 1623 de Claude TEISSIER, fille d'Antoine TEISSIER, du Castanet, et de Jeanne HOURS (quittance de dot le 7 février 1627 par Me GIBERT).

D'où, Isaac qui suit :

X bc - Isaac GIRARD

Maître chapelier, à la Blachère à Saint-Julien-des-Points.

Epouse, par contrat de mariage du 25 février 1647 (AD Gard 2^E 52/90), Marie LAURENT, « fille de feu Pierre LAURENT et de Jeanne ANDRIEVE, au massage d'Auzilhargues, paroisse de Saint-André-de-Valborgne, réformée, laquelle se constitue dot sur tous ses biens et outre ce est donataire de la moitié des biens de sa mère ».

Quelques lignées des GIRARD de la Vallée Longue non rattachées à la branche-mère du Viala-Ponsonnenc

. Autre Lignée d'Alès et du Collet-de-Dèze

I - Valentin GIRARD (° Alès, + >21 décembre 1613 et < 5 février 1634)

Lieutenant de viguier de la baronnie de Vézenobres, et époux de Jacqueline ABERLENC.

Le 16 juin 1610, il est désigné héritier par son fils, Pierre, qui s'en va au service du roi, sous la charge du seigneur du Moulanquier (Me Jacques GREFFEUILLE - AD Gard 2^E 5/58)

Deux fils :

Valentin, qui suit.

Et Pierre, praticien, lui-aussi lieutenant de viguier de la baronnie de Vézenobres, époux, sans doute avant 1614, de Catherine PRIVAT, fille et unique héritière de François PRIVAT. Pierre est le créancier en 1614 de plusieurs habitants de Bonijols au Castanet-de-Dèze (Me GIBERT). Descendance non connue.

II - Valentin GIRARD (+>21 décembre 1613)

Il s'installe au Collet-de-Dèze lors de son mariage catholique, le 7 février 1706, au Collet-de-Dèze, avec Marie CAPELIER, fille de Jean CAPELIER et de Suzanne FERRIER, du Collet-de-Dèze.

Un fils, Jean, né le 22 mars 1707 au Collet-de-Dèze, baptisé catholique le 27 mai suivant (parrain : Jean CAPELIER, marraine : Jaquette ABERLENC - AD Lozère édit de tolérance 051 GG1 Collet-de-Dèze

. Lignée de Cassagnas, aux Crozes

I - Pierre GIRARD

Epoux de Louise DAUDE, d'où :

Etienne, qui suit.

Et Jeanne qui épouse le 2 mars 1749 (CM de Me PIN du 1 février 1749) François RIBOT, fils de François RIBOT, de St Privat-de-Ventalon, ancien camisard de la troupe de Jouany, et de Jeanne PASCAL.

II - Etienne GIRARD

Epoux le 3 novembre 1740 (mariage réformé par le pasteur COMBES ; cx le 9 juin 1740 - Me LAPIERRE - AD Lozère 3^E 1216) de Marguerite CHABROL, fille de Jean CHABROL et de Marguerite PASCAL de Bouges, à Saint-Julien-d'Arpaon. Pas de descendance connue.

. Lignée du Collet-de-Dèze et de Saint-Michel de Dèze

I – Jean GIRARD

Habite au Collet-de-Dèze, puis à Saint-Michel-de-Dèze.

Epoux d'Anne VELAY.

Le couple a, au moins, trois enfants:

Jacques, °28 novembre 1742 à Saint-Michel-de-Dèze et b. réformé par le pasteur COMBES (parrain : Jacques LAGET, marraine : Marie DEVEZE).

Pierre, b. réformé 1^{er} janvier 1744, pasteur COMBES, à Saint-Michel-de-Dèze, (parrain : Pierre DEVEZE, marraine : Jeanne LAGET).

Et Marie, °14 septembre 1746 et b. réformé, pasteur COMBES (édit de tolérance 173 GG2 - Saint-Michel-de-Dèze - parrain : Jean VELAY, marraine : Marie VELAY).

. Lignée du Collet-de-Dèze, à La Bastide

I - André GIRARD (°ca 1701, +26 juin 1741 à la Bastide - Collet-de-Dèze)

Habite à la Bastide, au Collet.

Il épouse, le 31 octobre 1724, Marie FERRIER.

Veuf, il convolera en secondes noces, le 28 octobre 1726, au Collet-de-Dèze (x catholique, béni par le curé PELLETIER et son vicaire Pierre ROUX - AD Lozère édit de tolérance 051, GG1, constitution de dot), avec Marie PAGES, du Collet.

Trois enfants issus de ce couple, à la Bastide :

Jean, °22 juillet 1727 et b.27 juillet suivant (AD Lozère édit de tolérance Art 1 p.121 - parrain : Jean SALLES, tisserand, marraine : Jeanne GAILLARD, son épouse).

Autre Jean, °14 novembre 1730.

Et Marie, °4 octobre 1732.

. Lignée de Saint-Frézal-de-Ventalon, à Vimbouches

I - Claude GIRARD (+< le 26 août 1736)

Epoux de Jeanne PIN. Le couple, qui demeure à Soubrelargues (Saint-Privat-de-Vallongue), après son mariage, a trois enfants¹:

- Jean qui suit.

- Jacques, x le 10 juillet 1740 à Saint-Michel-de-Dèze (cx du 7 mai 1740, Me PIN, notaire), Suzanne PIN (°1712, +<1741), fille de Jean PIN et de Françoise SOUSTELLE, de Manichard à Saint-Michel-de-Dèze. Veuve avant 1741, Suzanne PIN se serait remariée avec un autre Claude GIRARD, du Masmin, à Saint-Maurice-de-Ventalon, d'où une fille Suzanne (°8 novembre 1742, b.12 novembre 1742, pasteur COMBES – édit de tolérance 173 GG2 Saint-Michel-de-Dèze).

¹ Parenté possible : Pierre GIRARD, de Vimbouches, époux de Marie PONGE. Leur fils, Jean, °12 mars 1727 à Vimbouches (b.16 mars 1727 à Saint-Michel-de-Dèze, par le pasteur Jean ROUX ; noms des parrain et marraine illisibles).

Parenté possible : autre Pierre GIRARD, de Vimbouches, dit fiancé à Marie ROUX, lors du baptême catholique de leur fille Suzanne (°11 février 1729, b.13, parrain : Antoine REVERSSAT, « notre petit neveu » de Montredon, marraine : Marie N., de Garnier - AD Lozère édit de tolérance 173 GG1 Saint-Michel-de-Dèze).

Jacques et Suzanne ont eu au moins deux enfants, baptisés catholiques : Sanson, °8 novembre 1741, b.19 décembre 1741 (parrain : François FIRMIN, marraine : Madeleine BLANQUET), et Françoise, °6 octobre 1743, b.12 janvier 1743 (parrain : François FIRMIN, marraine : Anne PAGES).

- Et Suzanne, x réformé le 30 novembre 1733 à Saint-Michel-de-Dèze, (pasteurs COMBES et COUDERC - édit de tolérance 173 GG2, et cx Me PIN, notaire, le 30 novembre 1733, AD Lozère 3^E 4456), Noé GUIMARD, fils de Jean-Pierre GUIMARD (+<1733) et de Marie PONGE, du Pont-de-Rastel.

II - Jean GIRARD (°Vimbouches à Saint-Frézal-de-Ventalon)

Epouse, le 26 août 1736, à Saint-Michel de-Dèze (x réformé, pasteurs COMBES et COUDERC), Anne PONGE, fille de Jean PONGE (+< 26 août1736) et de Françoise LACOMBE, des Abrits à Saint-Frézal-de-Ventalon (cx du 9 juillet 1736 Me PIN, notaire, AD Lozère 3^E 4457).

Deux enfants connus :

- Anne, °15 juin 1739, b. réformé 2 juillet 1739, pasteur COMBES (édit de tolérance 173 GG2 - Saint-Martin-de-Dèze - parrain : Antoine VIDAL, marraine : Marie VIDAL).

- Pierre, °19 avril 1742, b. réformé 21 avril 1742, pasteur COMBES, (parrain : Pierre CHABROL, marraine : N. CHABROL).

. Lignée de Saint-Julien-des-Points, à la Blachère

I - Julien GIRARD (+<18 juin 1622)

Epoux, vers 1587, de Marguerite Melarède, fille d'Antoine et de Marguerite GINOUX. Le couple a eu au moins un fils :

Charles, qui suit

II – Charles GIRARD

Maître couturier à la Blachère, x le 18 juin 1622 (cx Me GIBERT, notaire), Marguerite SERRES, fille de David SERRES et d'Anne GIBERT, de la Bastide, habitant au Champ neuf de la Lèche.

. Lignée de Saint-Hilaire-de-Lavit, aux Ayres

I - François GIRARD (+avant le 29 janvier 1823)

Epoux de Elisabeth Molines (°1768).

Ils ont au moins, un fils, autre François qui suit.

II - François Julien GIRARD (°11 avril 1799, aux Ayres)

Cultivateur aux Ayres, x le 29 janvier 1823, à Saint-Hilaire-de-Lavit, Victoire SIRVEN, °1800, fille d'Antoine SIRVEN (+< 29 janvier 1823), du mas de la Potenche à Saint-Hilaire-de-Lavit, et de Marie RICHARD (+< 29 janvier 1823).

Un fils issu de cette union, Casimir Laurent, qui suit.

III - Casimir Laurent GIRARD (°25 avril 1833 à Saint-Hilaire-de-Lavit)

x le 20 juin 1867, à Saint-Hilaire, Hortense Florence MAZOYER, tisserande, °30 mai 1832 à Saint-Hilaire, fille d'Emilie MAZOYER (+1834), de Saint-Hilaire.

Un fils est né de cette union : Gaston, qui suit.

IV - Gaston GIRARD (°4 octobre 1868 à Saint-Hilaire-de-Lavit)

x le 3 novembre 1893, aux Salles-du-Gardon (Gard), Céline SALLES, couturière, (°16 décembre 1875 au Hameau du Boulic, au Vigan, +16 janvier 1961 à Alès). Céline était fille d'Adolphe Ferdinand SALLES, et de Marie Julie Philippine ROUVERAND. Pas de descendance connue.

. Lignée de Saint-Hilaire-de-Lavit, à la Canonge

I - Pierre GIRARD (+< 1593)

Il est l'époux d'Antoinette VEDUELLE.

Deux enfants :

- Jean qui suit,
- et Jeanne, épouse de Jean BOSQUIER, de Ferrières, à Barre-les-Cévennes, fils de Claude BOSQUIER (cx du 31 mai 1593, Me Jacques DUTHEROND, notaire - AD Gard 2^E 5/402).

II – Jean GIRARD.

Vente, le 9 octobre 1634 (Me GIBERT, notaire), à Aymar de GABRIAC, sgr de Saint-Maurice, de trois récoltes de ses biens du Salson.

. Lignée de Saint-Hilaire-de-Lavit, au mas de la Giberne

I – Jean GIRARD (en vie en 1489)

Demeure au mas de la Giberne à Saint-Hilaire-de-Lavit.

Il est vraisemblablement le père ou le grand-père de Jean-François qui suit, mais est de façon certaine le père de Catherine qui x ca 1489, Claude AUDIBAL, de Vézenobres (constitution de dot du 26 décembre 1489 - AD Gard 2^E 1/782).

II - Jean-François GIRARD (°< 29 août 1484 au mas de la Giberne, à Saint-Hilaire-de-Lavit)

On ignore le nom de son épouse.

Un fils, Antoine, qui suit.

III - Antoine GIRARD (° au mas de la Giberne)

x le 29 août 1484 (cx de Me Gaspard CALVET), Hélipe BEDOS, fille de Jacques BEDOS (+< 29 août 1484), laboureur à Alès, et de Douce FRONTINHONE. Jacques BEDOS effectue, le jour même, une donation en faveur de sa fille, Hélipe, pour bons services rendus.

On ignore la descendance de ce couple.

. Lignée de Saint-Hilaire-de-Lavit, au Valentin

I - Claude GIRARD

A un frère, Germain GIRARD.

Habite le Valentin à Saint-Hilaire-de-Lavit, avec son épouse, Anthonie CONTE. Deux filles :

Agnès (+<1621)

et Bernardine qui suit :

II - Bernardine GIRARD

Elle épouse (cx du 28 septembre 1583 par Me BAUZON, notaire - AD Lozère, Saint-Privat-de-Vallongue, 3^E 3575), Jehan DELEUZE du Mazel, à Saint-Hilaire-de-Lavit, couturier, fils d'autre Jehan DELEUZE (+<1583) ; deux fils connus, autre Jehan et André, boulanger à Saint-Michel-de-Dèze, et époux, en 1617, d'Isabelle LARGUIER (fille de Pierre LARGUIER et de Françoise ELZIERE), ainsi qu'une fille : Suzanne.

. Lignée de Saint-Michel-de-Dèze, au mas d'Ombras

I - Gilles GIRARD

Serrurier au mas d'Ombras, il est l'époux de Françoise JAULMES.

Dont un enfant, Claude, qui suit :

II - Claude GIRARD

Couturier et serrurier au mas d'Ombras, il épouse, le 20 mars 1601, Françoise PELADAN,

filles d'Antoine PELADAN, de Prades à Saint-Martin-de-Boubaux, et de Marguerite PUECH, tous deux décédés avant le 20 mars 1601. Un contrat de mariage est établi, à Anduze (Gard) par Me Jacques PELETAN, notaire (AD Gard 2^E 10/422), le 20 mars 1601 ; y assistent les parents de Claude GIRARD, ainsi que le grand-père de Françoise PELADAN, Pierre PUECH. Le couple habite après son mariage à Saint-Martin-de-Boubaux. Pas de descendance connue².

D'autres résidents de la Vallée Longue, assez nombreux, ont également porté le nom de GIRARD dans d'autres communes, comme par exemple à Saint-Privat-de-Vallongue ou à Saint-Maurice-de-Ventalon. Les débuts de lignées, non rattachées au Viala Ponsonnenc, figurant en fin de ce document, ne constituent en conséquence que des pistes de recherches.

Cette étude qui n'est, bien sûr, pas exhaustive (chose inévitable en généalogie), n'a été possible qu'avec la participation des adhérents de l'ACGC, et plus particulièrement avec celle, bien sûr, des travaux de M. Raymond VIERNE, mais aussi avec celle de Mme TRAIN qui a permis, in fine, de relier la branche de Saint-Martin-de-Boubaux ainsi que celle du Collet de Dèze dite « branche de Nîmes », à la branche mère du Viala Ponsonnenc, de Saint-Frézal-de-Ventalon.

Claude Jean GIRARD

² A noter, cependant, que l'on relève à Ombras, à la fin du XVII^e siècle, Estienne GIRARD marié à Anne CHAPELLE, dont la fille Marie GIRARD, épouse le 6 février 1711, Jean DELEUZE, de la Bastide (Saint-Martin-de-Dèze), d'où cinq filles, au moins : Anne, Suzanne, Marie, Jeanne et Magdelaine.

LES TEMPLES PROTESTANTS DE BORDEAUX

En termes réformés et dans les pays francophones, les édifices cultuels sont appelés communément temples, pour des raisons historiques, les différencier des églises catholiques et aussi pour des raisons culturelles, le terme temple renvoyant à l'Ancien Testament et au grand Temple de Jérusalem. Ce terme qui n'existe pas dans les pays anglophones ou germanophones relève toutefois de l'usage : on dit bien la cathédrale Saint-Pierre de Genève ou l'église Saint-Thomas de Strasbourg. En France, il a été utilisé lors des grandes polémiques religieuses : les protestants qui célèbrent des cultes dans des temples ne pouvaient être que des païens...

En tout état de cause, l'édifice cultuel n'est pas dans le protestantisme un lieu consacré - car il aurait risqué faire l'objet d'une dévotion. Le temple ne revêt une nature religieuse que durant les offices - en dehors de ces moments, il est généralement fermé, et au plan symbolique, on parle aussi de temple pour tout endroit, une maison particulière... une clairière (cf. les Cévennes), où le culte est célébré « en esprit et en vérité ».

D'une manière générale, les temples sont reconnaissables surtout dans une France plus calviniste que luthérienne à leur austérité architecturale, voire leur dénuement. Il s'agit là d'un héritage des Réformateurs ; d'une part, selon le catéchisme de Heidelberg : « Dieu ne veut pas instruire sa chrétienté par des images muettes, mais par la prédication vivante de sa Parole », de l'autre, il s'agit d'éviter durant les offices religieux « les désordres de l'imagination ».

Parler des temples, c'est donc évoquer une spiritualité spécifique : la disposition intérieure, la quasi-absence de décor ont une signification, c'est évoquer l'histoire : la localisation des temples en dehors ou au cœur de la cité renvoie aux rapports du protestantisme et du catholicisme, c'est aussi évoquer la sociologie religieuse.

A Bordeaux, il a existé plusieurs lieux de culte affectés au protestantisme ; en vertu de ces mouvements pendulaires que connaissent les historiens. Le premier temple (affecté exclusivement à l'usage cultuel) était situé hors des murs à Bègles, les temples postérieurs se trouvent dans le cœur de la cité et aujourd'hui, ils sont situés plutôt en périphérie.

Par ailleurs, il arrive aussi que les temples soient d'anciennes églises catholiques...

Comme toujours, la mémoire - qui heureusement ne retient pas tout du passé - interroge le présent : comment une confession religieuse est-elle amenée à disposer ou choisir un lieu de culte ? Comment se l'approprie-t-elle ? Ces questions du XXI^e siècle courent en filigrane de cette présentation historique.

I. Les temples des temps difficiles

A Bordeaux, on ne connaît pas d'édifice affecté spécifiquement au culte réformé avant l'édit de Nantes. L'état de la législation interdisait d'ailleurs qu'il y en eût ; le culte dans les périodes où il était autorisé se tenait en campagne dans les demeures seigneuriales . En ville, il était indispensable que les autorités catholiques et municipales donnent leur accord.

Les offices ont donc lieu jusqu'en 1598, dans des maisons particulières : celle d'Arnaud de Verteuil au Cypressat, celle du président au Parlement, Pierre de Carle, rue Sainte Colombe, ou dans la maison dite de « Jeanne de Lartigue » (la future épouse de Montesquieu), rue Neuve. Des chais étaient également utilisés pour des cultes dans le quartier des Chartrons, hors les murs.

.- L'édit de Nantes autorise l'exercice de la religion dans l'ensemble du royaume, mais pour des raisons d'ordre public, il le maintient à l'écart des villes.

Le Parlement de Bordeaux propose au roi un lieu à Cambes (cinq lieues de Bordeaux) ; les protestants le jugent trop éloigné. Le maréchal d'Ornano, maire de Bordeaux et fidèle d'Henri IV, suggère un terrain à Bègles (trois lieues) accessible par la terre ou par la Garonne, dans un espace peu habité. La construction du temple est entamée en 1605 : « est commencé à Bègles le bâtiment où ceux de la R. P. R. s'assemblent pour l'exercice de leur prétendue religion et ce après avoir obtenu l'autorisation du dit maréchal d'Ornano et des sieurs jurats, lesquels déléguèrent des commissaires pour aller voir les lieux et les piqueter ».

Le temple de Bègles nous est connu par le croquis de Van der Hem effectué en 1639 par ce dessinateur originaire d'Amsterdam. Il était situé sur l'actuelle place du Prêche. Il s'agit d'une vaste salle rectangulaire, comprenant dix fenêtres sur chacun des murs latéraux ; elle était précédée d'un porche. La chaire occupait à l'intérieur le mur du fond, afin d'être visible de tous. Cette salle a reçu différents aménagements au cours du XVIIe siècle ; en 1667, un parquet a été construit à proximité de la chaire : c'était l'espace réservé aux pasteurs, aux anciens, aux nobles, aux membres de la Chambre de l'Edit, aux gardes suisses du Château Trompette et aux sourds.

On a aussi fait graver en lettres d'or les Tables de la loi sur un des murs.

Puis en 1670, des galeries latérales ont été édifiées afin d'augmenter la capacité d'accueil.

Le culte était célébré le dimanche matin et après-midi, ainsi que deux fois durant la semaine et lors des grandes fêtes chrétiennes ainsi qu'au mois de septembre au début des vendanges.

Le pasteur portait la robe et des sentinelles veillaient à la porte.

A partir de 1660, se rendre au culte à Bègles devint dangereux. On risquait des insultes, des coups, des amendes, et le contenu des prêches est surveillé par des écoliers catholiques qui se glissaient dans l'auditoire.

Dans ces années d'application de l'édit « à la rigueur », les temples voisins (Coutras, Libourne, Sainte-Foy) sont fermés, puis détruits. A Bordeaux, la menace de fermeture se précise en 1685 avec pour motif l'admission à la Sainte-Cène de deux relaps par le pasteur Isaac Sarrau. Cette menace provoque une intervention de l'intendant Faucon de Ris et du

procureur général du Parlement Denis auprès du roi : « Le commerce a été fort troublé à Bordeaux cette année par quantité de banqueroute et le sera infailliblement davantage si on en vient à présent à interdire l'exercice de Bègles, d'autant que les meilleurs négociants sont de la R. P. R. et qu'il y a une grande quantité d'Anglais et de Hollandais qui y sont établis pour le commerce des vins et des eaux de vie ».

Louis XIV ne se laisse pas influencer et il ordonne, le 5 septembre 1685, la démolition sous huitaine du temple de Bègles, à laquelle prirent part 350 ouvriers. Le mois suivant, l'archevêque Mgr de Bourlemont organise sur le site une cérémonie expiatoire : on dresse une croix, on chante un Te Deum et on fait acclamer le nom du roi.

Il n'y a donc plus au moment de la révocation de l'édit de Nantes (octobre 1685) de trace matérielle du protestantisme à Bordeaux, puisque le cimetière de la rue Pelegrin a également été rasé et fermé.

Aujourd'hui, il reste à Bègles, place du Prêche, une plaque apposée en 1935 sur une maison par la SHPF, mais depuis le printemps 2016, et à la suite de travaux du réaménagement de la place, on a découvert les fondations du temple, et la municipalité de Bègles a décidé d'installer sur place une signalétique rappelant que les réformés se réunissaient à cet endroit.

Cela a même donné lieu au printemps 2016 à une inauguration officielle et à une publication, très bien documentée, réalisée par l'archiviste municipale.

B. Durant tout le XVIII^e siècle le protestantisme est interdit et condamné à la clandestinité, « au désert ».

Les cultes ont donc lieu dans les maisons privées, sous la direction des pères de famille.

En cas de besoin, et surtout pour disposer d'un état civil car les registres en sont tenus par le clergé, les baptêmes, voire les mariages sont célébrés dans des églises, en très petit comité, par des prêtres compréhensifs.

A partir de 1753, l'église de Bordeaux se reconstitue et les cultes sont alors célébrés - discrètement - en petits groupes appelés « sociétés », chez les uns ou les autres.

A partir des années 1770, il existe des « maisons d'oraison » c'est-à-dire des lieux loués ou prêtés pour les cultes : en 1773, l'un ouvre aux Chartrons (passage Notre-Dame) et en 1778, un autre rue du Muguet. Ils nous sont connus par les récits de Mme de La Roche, une Allemande en visite à Bordeaux. Elle parle de la maison de la rue du Muguet « une petite cour dans laquelle se trouvent deux escaliers étroits conduisant à trois greniers adossés aux maisons voisines ; l'un est haut de plafond, l'autre bas, le troisième obscur. Comme il n'est pas permis de chanter, les cantiques sont seulement lus à haute voix. Le sacristain lit l'Évangile, l'Épître et les Psaumes avant que le prédicateur monte en chaire ». Elle décrit aussi la maison d'oraison des Chartrons et prend la précaution d'indiquer qu'elle comprenait plusieurs issues : « au cas où le peuple (ferait) interruption contre les protestants ou (voudrait) les troubler pendant le service divin ».

Non seulement, il n'y eut pas de troubles de ce genre, mais à partir de 1784, les protestants confiants en l'avenir lancent une collecte pour acquérir - par l'intermédiaire de l'un des leurs

M. Desclaux - la maison d'oraison des Chartrons que jusque-là ils louaient.

Un terrain leur avait aussi été proposé au domaine de Noès à Pessac par A. D. Laffont de Ladébat, mais il s'agissait d'un lieu trop éloigné.

La fin du XVIII^e siècle est marquée par l'édit de Tolérance en 1787, qui rend un état-civil aux protestants, et la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui en 1789 reconnaît à tous les Français la liberté de religion. Cela encourage les protestants bordelais à faire dresser par l'architecte Louis Combes (lui-même de famille huguenote) les plans d'un ensemble comprenant un temple aux Chartrons, accompagné d'une école et d'un hôpital. Une souscription de 100 000 livres est lancée parmi les fidèles.

Mais les mesures antireligieuses prises pendant la Terreur obligent entre 1793 et 1796 à la suspension de tous les offices religieux dans le pays ; du coup, le projet de Courbes ne vit jamais le jour.

En 1796, les cultes sont autorisés à reprendre ; on réaménage alors la vieille maison des Chartrons, sur les conseils de Jean-Etienne Marc Agasse, architecte dans la Drôme. Des galeries, des orgues y sont installés et un clocher construit. Le protestantisme a désormais pignon sur rue.

II. Les temples contemporains

A partir du XIX^e siècle, le protestantisme est légalisé ; des temples sont donc ouverts au cœur des villes, puis au XX^e siècle, en périphérie

A. Le Concordat de 1801 et les Articles organiques de 1802 prévoient la prise en charge par l'Etat du catholicisme et du protestantisme. Les pasteurs sont salariés par l'Etat, mais rien n'est dit sur les édifices religieux. Comme ceux des protestants avaient été détruits depuis 1685, le gouvernement décide - en réparation - de leur affecter les chapelles des congrégations qui avaient dû interrompre leurs activités sous la Terreur.

.- A Bordeaux, la négociation est menée par le préfet Delacroix, auquel les protestants réclament l'église Saint-Eloi, la plus proche de la maison d'oraison de la rue du Muguet. Après consultation de l'archevêque Mgr d'Aviau, et des pourparlers avec les Anciens, le préfet leur attribue la chapelle de la congrégation des filles de Notre-Dame, rue du Hâ (2 Thermidor au XII).

Il s'agit d'un édifice construit entre 1626 et 1628 par le maître maçon Henri Roche pour abriter la congrégation enseignante et le pensionnat de jeunes filles, fondé par Jeanne de Lestonnac, nièce de Montaigne. Cette congrégation qui avait pour objectif de détourner les jeunes filles du « venin de l'hérésie » s'adressait à de jeunes aristocrates auxquelles était dispensé un enseignement complet et de bonne qualité.

Le bâtiment - typique de la Contre-Réforme - comprend une nef unique (30 mètres x 11mètres) éclairée par de hautes fenêtres. Les aménagements ont été mineurs : supprimer l'autel, les statues, les tableaux. Le retable a été transporté dans l'église de Pessac, et la statue de Notre-Dame qui surmontait à l'extérieur la porte d'entrée a été installée en 1822 dans les nouveaux locaux de la congrégation Notre-Dame, rue du Palais Gallien.

Au fond du chœur et en place centrale, on a élevé une chaire, visible de partout, et installé des orgues sur la tribune (1883). A l'extérieur, la cour a été clôturée et surtout on a fait sculpter en 1861, sur le fronton, une Bible ouverte portant le verset : « Ta Parole est la vérité ». Tous les travaux ont été faits sous la surveillance de l'architecte P. C. Durand.

Le premier culte eut lieu le 1^{er} décembre 1805 sous la présidence du pasteur F. Martin. Pour l'occasion un Te Deum avait été composé. Jusqu'en 1905, ce temple est plutôt appelé temple de la Ville. Il a été le lieu de manifestations civiques ; en 1871, il a été mis à la disposition des troupes, en 1917, il a servi pour les troupes américaines, à la fin de 1939, il sert aux pasteurs et aux réfugiés d'Alsace-Lorraine avant d'être, à partir de l'été 1940, réquisitionné par les armées d'occupation qui l'utiliseront jusqu'en 1944. Aujourd'hui, il abrite les cérémonies officielles.

.-. Cependant, c'est dans le quartier des Chartrons qu'habite la majorité des protestants, en particulier les négociants français ou d'origine étrangère. Eux aussi souhaitent disposer d'un temple dignes de ce nom.

Plusieurs projets sont préparés entre 1810 et 1830 par Eugène Cabillet, puis Olivier Duran, mais ils n'aboutissent pas. En 1831, enfin, des plans sont demandés à Arnaud Corcelles, un architecte confirmé, qui avait réalisé la porte d'entrée du cimetière rue Judaique, et travaillait beaucoup pour les familles protestantes. L'architecte propose un très vaste bâtiment rectangulaire (capacité : 1000 personnes) de style néo-classique. A l'extérieur, le bâtiment comportait un péristyle délimité par quatre colonnes ioniques et surmonté d'un fronton sur lequel était sculpté une Bible ouverte portant l'inscription : « Dieu est Esprit et il faut que ceux qui l'adorent, l'adorent en Esprit et en vérité ».

Ce péristyle conduisait à travers une petite cour bordée de deux pavillons - néo-classiques aussi - à la rue Notre Dame.

Prolongeant le temple en direction du quai des Chartrons, des locaux étaient destinés aux écoles, aux réunions, des comités du Diaconat et de la Société de Bienfaisance, aux catéchismes.

L'ensemble frappe par son immensité, son dépouillement. Il se voulait le symbole de la grandeur et de la gloire de Dieu, et incitait les fidèles à la modestie.

Le temple qui coûta 156 000 F, financés par les pouvoirs publics pour un tiers et par les fidèles et un emprunt pour les deux autres tiers, fut construit entre 1832 et 1835 après démolition de la maison d'oraison. Comme au Hâ, un clocher fut également édifié.

L'inauguration eut lieu - une plaque sur la façade le rappelle - le 19 mars 1835 sous la présidence du pasteur F. Martin. Le bâtiment fait l'objet ensuite de quelques aménagements, pour lesquels l'architecte Baltard est consulté, en particulier l'installation du chauffage et surtout celle de grandes tentures en velours bordeaux pour améliorer l'acoustique. Ce temple, lieu de célébration des baptêmes, mariages, enterrements de toutes les familles protestantes de Bordeaux a connu quelques cérémonies remarquables :

- en 1837, le mariage du sous-préfet de Nérac, G. Hausmann avec Octavie Laharpe,

- en 1839, la visite du duc d'Orléans, héritier du trône, et de son épouse Hélène de Mecklembourg de confession luthérienne,
- en 1921, l'apposition d'une plaque à la mémoire des morts de la guerre,
- en 1945, les obsèques de Manon Cormier, à la suite de sa déportation à Ravensbrück.

.- Dans le même quartier, plusieurs chapelles ont été construites durant le XIXe siècle :

- pour les anglicans, une chapelle-Saint-Nicolas, dessinée par Jean Burguet a été édifée en 1841, cours Xavier Arnozan. Financée par les familles Barton, Johnston et Guestier, elle présente une façade classique, ornée d'une galerie et d'une petite rosace. L'intérieur orné de boiseries et comportant des vitraux était de style victorien. Le culte en langue anglaise était destiné en priorité aux marins de passage. Elle est aujourd'hui la propriété d'un groupe « évangélique ». Les anglicans célèbrent leurs offices à l'école de l'Assomption.

- Les luthériens ont ouvert en 1866, rue Tourat, leur propre chapelle. Avant cette date, ils se réunissaient dans des maisons particulières ou au temple des Chartrons. La chapelle due à A. Blaquièrre est de style néo-gothique et d'une capacité de 200 personnes. Elle comportait des orgues. Les cultes donnés en allemand ont été interrompus en 1870, puis en 1914. La chapelle mise sous séquestre en 1918 est ensuite vendue. Après 1918, les luthériens fréquentent l'église réformée.

L'église libre - les protestants qui ont refusé le Concordat - a disposé à partir de 1865 d'une chapelle, 19 rue Barennes. Celle-ci a été construite sur l'initiative du pasteur d'alors, B. Pozzi grâce à des fonds recueillis par son épouse en Angleterre. C'est un monument de style néo-victorien à l'extérieur très travaillé (verrières-pignons-contreforts) dont la porte d'entrée est surmontée d'une Bible ouverte. Les offices se tenaient à l'étage dans une grande salle. L'architecte est M. Roberti, également constructeur de l'église libre de Bergerac. La chapelle de la rue Barennes est aujourd'hui désaffectée.

En dehors du centre de la ville, on peut mentionner la chapelle en bois de la rue Chantecrit (1873), celle de la rue des Ecus au Bouscat, et celle de Lormont, œuvre de l'architecte Minvielle offerte par la famille Momméja aux protestants de la rive droite. Cette dernière est aujourd'hui détruite.

B. Jusqu'à la fin des années trente, aucun nouveau temple n'est ouvert, d'autant que depuis 1905 et la séparation des églises et de l'Etat, aucune aide des pouvoirs publics n'est plus possible.

Désormais lorsque des projets existent, le conseil presbytéral, qui prend acte des déplacements de population vers les banlieues, décide de construire lorsqu'un minimum de cent familles réside dans une localité.

Il y eut trois vagues immobilières :

1939 : une chapelle est inaugurée à Talence à proximité de la Maison de santé, qui offre le terrain. Il s'agit d'une petite construction en bois, dans le style « chalet » alors à la mode. La façade présente une Bible ouverte et une colombe. L'intérieur -rectangulaire - est occupé à la place centrale par la table de communion, et la chaire est légèrement décalée. Ce temple a fait dans les dernières années, l'objet d'une rénovation, et des locaux annexes dont une spectaculaire salle de réunions en rotonde ont été construits.

1954 : une chapelle est inaugurée rue Raymond Bordier à Caudéran, dans un immeuble à usage d'habitation dont le rez-de-chaussée est affecté aux cultes, et l'étage au logement du pasteur. Il fallut trois ans de travaux. Cette chapelle - pour l'aménagement de laquelle on vendit celle de la rue Chantecrit - a été le siège d'une paroisse particulièrement vivante et nombreuse. Dès les années 1960, la question de son extension s'est posée. Elle a été résolue - pour un temps - par la location de la chapelle catholique Jasmin. Aujourd'hui, l'immeuble a été revendu.

En 1951, on avait affecté à l'usage du culte, les locaux de l'ancienne école protestante de filles de la rue de Tresses dans le quartier de La Bastide. Le culte existait déjà dans le quartier depuis 1888, mais sans local fixe. Les vastes locaux scolaires ont permis d'aménager une salle de culte, dans le goût de celle de Talence, avec une chaire au fond de la salle, et un presbytère.

1970 : le temple de Mérignac est inauguré. Il avait été particulièrement demandé par J. Ellul, qui aurait souhaité plutôt une implantation à Pessac. L'achat du terrain avait été fait en 1963. Plusieurs architectes ont soumis des plans et Henri Hourtic, qui a aussi construit une église à Blanquefort, a été retenu. Il a proposé une salle plus large que longue, des orgues placés face à l'entrée et une chaire décalée. Extérieurement, le bâtiment - qui diffère peu des églises construites au même moment - rappelle les réalisations de Le Corbusier.

-.- Aujourd'hui, le temple des Chartrons est fermé. La décision de renoncer à ce grand édifice à l'entretien très coûteux a été prise après de longues discussions (1967-1985) et beaucoup de regrets. Trois solutions avaient été envisagées : garder et entretenir le temple, mais au détriment de tous les autres bâtiments culturels, se contenter des réparations les plus urgentes ce qui a été fait entre 1970 et 1980, ou s'en séparer sous condition que le bâtiment ne soit pas détruit et que son affectation soit conforme à la dignité d'un tel lieu. Sous la direction de M. Duru, architecte des bâtiments de France, et du professeur F. G. Pariset, il a été inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques, ce qui le protège de la démolition, puis cédé en 1985 à la ville de Bordeaux.

Au fil du temps, la construction et l'abandon forcé ou délibéré des temples se sont renouvelés, que ce soit au centre de la ville ou en périphérie.

On ne saurait, néanmoins, en déduire que les protestants de Bordeaux ne sont pas attachés à

leurs lieux de culte ; les départs ont toujours été, à juste titre, difficiles. Mais on l'a compris, c'est l'esprit du culte qui est déterminant, plus que le lieu.

Les constructions les plus récentes sont, dans l'ensemble, modestes. Cela tient à l'évidence aux difficultés de financement. Cela questionne aussi les protestants parfois heurtés eux-mêmes par tant de dépouillement. A cela, le pasteur H. Roux avait répondu : « La nudité des temples n'est pas un absolu, ni un critère de fidélité évangélique. De même un temple trop orné n'est qu'une œuvre d'art à la mode, car seule la Parole édifie l'Eglise ». Les débats sur l'architecture et la décoration des temples ne sont donc pas terminés.

Aujourd'hui à Bordeaux, l'heure n'est plus à la construction de temples. Le protestantisme comme les autres religions est en pleine recomposition, et la vie paroissiale a perdu de son intensité. Ce sont les hommes qui se déplacent et non plus les édifices.

Séverine PACTEAU de LUZE

**UN VILLAGE PROTESTANT DU GARD
ET SON SEIGNEUR CATHOLIQUE
SAINT-VICTOR-DE-MALCAP ET LES CASTILLON DE SAINT-VICTOR**

Les Castillon de Saint-Victor sont, à l'origine, des marchands de Saint-Ambroix (Gard) qui s'enrichissent et font l'acquisition de plusieurs seigneuries dont celle de Saint-Victor-de-Malcap. La généalogie des Castillon, par Mme Bonhomme, décrit leurs hauts-faits, les charges importantes qu'ils ont remplies, leurs alliances matrimoniales prestigieuses.

* * * *

Dans cet article, nous traitons des rapports des Castillon avec ce village de Saint-Victor-de-Malcap dont ils ont été les seigneurs pendant près de trois siècles. Ils y exercèrent une influence modératrice sur les passions religieuses. Leur attitude tranche avec celle du seigneur voisin de Rivières-de-Theyrargues, la marquise de Portes.

I. Les premiers seigneurs de Saint-Victor

Nous lisons dans *Châteaux du Gard* « Le château de Saint-Victor est cité dès 1243. Toutefois, il ne figure pas dans la liste des châteaux du 13^{ème} siècle établie par Robert Michel. On peut penser que c'était à l'origine une maison forte édifée pour quelques hommes d'armes afin de maintenir la paix dans cette région nouvellement conquise. »

Nous y trouvons des indications sur les premiers seigneurs de Saint-Victor « Au 14^{ème} siècle, Pierre de La Farelle et Pierre Flandin de Porcherolles se partageaient la seigneurie, héritage des Castrevieille. Le second vendit ses droits en 1440 à André de Budos. Barthélemy de La Garde, successeur de La Farelle, échangea les siens avec Antoine de Barjac en 1515. D'abord acquise en 1559 par Jean de Cambis et Firmin Castillon, écuyer, marchand de Saint-Ambroix, la seigneurie demeura en totalité aux Castillon ».

II. Les Castillon, seigneurs de Saint-Victor de 1559 à 1789

C'est en 1559 que François de Castillon, riche marchand de Saint-Ambroix, devient seigneur de Saint-Victor en achetant à Thibaud de Budos, le 29 décembre 1559, « *la juridiction haute, moyenne et basse, mère mixte, impère de Saint-Victor-de-Malcap - notaire Guillaume Arnaud (Chartrier de Portes liasse 8^{ème} fol 102)* ».

Ce riche marchand avait acheté des terres nobles puisqu'il était déjà seigneur de Castillon dont il porte le nom, de Bessèges et de Foussignargues.

Les Castillon seront seigneurs de Saint-Victor jusqu'à la Révolution. Ils perdent ce titre et les avantages correspondants dans la fameuse nuit du 4 août 1789, dite nuit d'abolition des privilèges. Ils n'en continuent pas moins à exercer une grande influence jusqu'en 1864. Cette année-là, ils vendent aux Silhol, le château et le domaine de Saint-Victor dont ils ont été les propriétaires pendant trois siècles. Ils quittent définitivement le village et mettent fin au lien séculaire qui les unissait à lui.

III. Les Castillon et la Réforme en 1562

En 1562, quelques années seulement après que les Castillon soient devenus seigneurs de Saint-Victor, les idées de la Réforme triomphent dans notre région. Elles sont adoptées, nous le savons, par tous les habitants de Saint-Ambroix, Saint-Jean-de-Maruéjols et Barjac. Il en va probablement de même dans les villages qui sont dans la mouvance de ces villes plus importantes. C'est le cas de Saint-Victor-de-Malcap.

- Les Castillon, seigneurs catholiques

Les Castillon, anciens marchands de Saint-Ambroix partageaient probablement les idées des habitants de cette ville et, dans un premier temps, ils ont pu soutenir la Réforme. Ils sont assez vite revenus au catholicisme. Ce parcours est analogue à celui des Budos. Les châteaux de Saint-Victor, de Rivières-de-Theyrargues, de Potelières et de Montalet formeront une ceinture de points forts catholiques autour de Saint-Ambroix, la huguenote.

- La présence catholique à Saint-Victor

Les habitants de Saint-Victor ne suivirent pas vraiment les Castillon dans leur retour au catholicisme. Certes, un noyau catholique se reconstitua assez rapidement, mais il n'y avait probablement qu'un catholique sur trois personnes parmi les habitants qui accueillirent Louis XIII en 1629.

Bien sûr, en 1685, tout le monde redevient catholique à la suite des dragonnades et de la révocation de l'édit de Nantes. Mais ces conversions forcées sont éphémères. En 1754, M. de Saint-Victor reconnaît que la moitié des foyers du village sont protestants.

En 1850, Saint-Victor décide de créer deux nouveaux cimetières, un pour les catholiques et un pour les protestants, dont la surface sera proportionnelle à la part de chaque confession dans la population du village. On en déduit qu'en 1850, il y avait trois catholiques pour un protestant.

Cette évolution n'est pas due à des conversions. Celles-ci sont très exceptionnelles, dans un sens comme dans l'autre. Elle semble plutôt liée aux mouvements de population qui tendent à aligner progressivement la situation locale sur la moyenne nationale. Il y a plus de protestants parmi ceux qui quittent Saint-Victor que parmi ceux qui s'y installent.

- L'attitude des Castillon envers les huguenots

Les Castillon eurent l'intelligence d'exercer une influence modératrice sur les passions catholiques. Saint-Victor n'a pas connu les persécutions abusives qui ont été commises ailleurs. Rien de comparable chez les Castillon, avec l'horrible conduite de la détestable marquise de Portes qui emprisonnait ses vassaux et leur enlevait leurs enfants pour les convertir de force au catholicisme, avant même que Louis XIV en ait donné le signal.

IV. La réception de Louis XIII, roi de France, le 7 juin 1629

Un premier titre de gloire dont l'honneur rejaillit sur notre village, c'est la réception du roi de France Louis XIII au château de Saint-Victor, le 7 juin 1629. C'est la période dite de la troisième guerre de Rohan. Louis XIII est parti de Privas à la tête d'une forte armée pour soumettre les huguenots du sud de la France. Il arrive le 7 juin 1629 à Saint-Ambroix, reçoit la soumission de la ville, fait dire une messe sur la Grand-Place puis passe la nuit au château de Saint-Victor où il est reçu avec tous les honneurs dus à son rang.

M. Christian Silhol, le propriétaire actuel du château et du domaine, m'a indiqué que, selon une tradition de la famille Castillon, le tout jeune Antoine Hercule de Castillon aurait accueilli le roi par un compliment si bien tourné que Louis XIII, amusé et ému, se serait écrié « *Ah, le joli petit marquis !* ». Le jeune Castillon n'était que baron. Il devient sur-le-champ marquis car un roi de France ne commet pas de lapsus. Ce serait l'origine du titre de marquis de Saint-Victor.

M. Silhol ajoute que l'administration royale ne contesta pas l'appellation de marquis aux Castillon, mais refusa de leur accorder les privilèges attachés à ce titre. Pour les obtenir, les Castillon durent engager un de ces interminables procès dont l'Ancien Régime avait le secret. Ils obtinrent gain de cause après cent ans de procédure.

D'après certains auteurs, Richelieu aurait, ce jour-là, couché au château de Saint-Etienne-de-Sermentin. M Silhol ne le pensait pas. Il ajoutait « Je le regrette car si Richelieu y avait couché, cela aurait donné un supplément de valeur historique au château ».

V. La marquise de Saint-Victor est mise à l'amende en 1744

En 1740, la France entre dans la guerre dite *de la Succession d'Autriche*. Les soldats stationnés dans notre région sont appelés aux frontières. La surveillance des huguenots se relâche, faute de troupes. Les assemblées, les baptêmes, les mariages au désert se multiplient. L'assistance est nombreuse, parfois plusieurs milliers de personnes.

La guerre prend fin et les soldats reviennent. L'autorité royale, qui veut rétablir l'ordre ancien, décide de taxer d'une lourde amende collective, les *nouveaux convertis* des paroisses où se tient une assemblée au désert. En 1744, ce terme désigne ceux qui n'étaient pas catholiques en 1685, ou dont les parents ne l'étaient pas, et qui ont dû se convertir au catholicisme après la révocation de l'édit de Nantes. Notre région est frappée de trois lourdes amendes en 1744, 1746 et 1747.

Nous avons la surprise de trouver la marquise de Saint-Victor parmi les personnes punies au nom du roi... Elisabeth de Mathieu de Capon était devenue marquise de Saint-Victor par son mariage, le 19 août 1738. Les Mathieu et les Capon étaient deux familles de Saint-Ambroix qui étaient huguenotes avant 1685 comme la très grande majorité des habitants de cette ville. La marquise répond donc à la définition de nouvelle convertie et, même devenue catholique, en épousant un Saint-Victor, elle restait suspecte aux autorités. Une intervention en haut lieu fit annuler cette décision. La marquise, sanctionnée en 1744, ne l'a pas été en 1746 ni en 1747.

VI. M. de Saint-Victor fait libérer en 1754, Pierre Aubaret arrêté après une assemblée au Désert

Le 4 juillet 1754, notre ancêtre Pierre Aubaret réunit, dans sa maison des Mages, une petite assemblée de réformés au cours de laquelle un pasteur baptise plusieurs jeunes enfants. Malheureusement un espion a eu vent de cette réunion et les a dénoncés pour toucher la prime donnée par le roi. Les gendarmes cernent la maison. Le pasteur s'échappe, mais Pierre Aubaret est arrêté et emprisonné à Saint-Ambroix.

- Le Marquis de Saint-Victor intervient une première fois

On craint que l'Intendant du Languedoc veuille faire de Pierre Aubaret un exemple propre à décourager les huguenots. Il faut faire vite. Ses amis demandent l'aide du marquis de Saint-Victor dont la femme d'Aubaret est vassale.

Les Castillon de Saint-Victor ont toujours été catholiques. Leur fief de Saint-Victor-de-Malcap compte un peu plus de quatre-vingt feux dont la moitié de huguenots. Le marquis exerce une autorité bienveillante et a évité tout excès de persécutions.

Le 3 août, le marquis écrit à M. de Saint-Priest et lui demande d'être clément pour Aubaret. L'Intendant se retranche derrière des ordres qu'il aurait reçus de la Cour et lui répond par une fin de non-recevoir. Il ajoute : "*.... j'ay même lieu de croire que, si vous saviez jusqu'à quel point il [Aubaret] est coupable, vous penseriez qu'on ne le traite pas à la rigueur.....*".

- Le marquis de Saint-Victor intervient une seconde fois

Piqué au vif, le marquis décide de prendre les choses en main. Il se renseigne et obtient une version des faits un peu différente. Ce jour-là, une assemblée s'est tenue, en plein air, à une demi-lieue des Mages. Au retour, quelques personnes se sont arrêtées chez Aubaret pour y passer la nuit. Celui-ci n'est pas là. Il est allé arroser de nuit son jardin pour profiter de l'eau pendant le repos de ses voisins. C'est sa femme, Marie Silhol, décrite comme fanatique, qui a accueilli ces hôtes de passage à l'insu de son mari. En rentrant chez lui, Aubaret s'est trouvé devant le fait accompli.

Le 9 août, le marquis fait venir la femme d'Aubaret. Il lui reproche vivement d'oser faire appel à la clémence du roi alors qu'elle s'oppose à ses volontés en refusant le baptême catholique de ses enfants. Il les menace, elle et son mari, d'une punition exemplaire. Marie comprend la leçon, s'incline et se rend auprès du curé de Saint-Jean-de-Valérisclé qui, le jour-même, rebaptise catholiques leurs deux enfants.

Le 16 août, M. de Saint-Victor intervient à nouveau auprès de l'Intendant. Il lui expose cette nouvelle version des faits et la faible part de responsabilité qui revient à Aubaret. Il insiste sur la rapidité et l'empressement de la femme Aubaret à se soumettre à la volonté du roi et à faire rebaptiser ses enfants après qu'il l'ait sermonnée.

- Le marquis de Saint-Victor expose ensuite sa position à l'égard des huguenots

« Oui, [lui, le marquis de Saint-Victor] il était ennemi des rebelles ! Il n'était pas intervenu pour adoucir la peine de deux compagnons d'Aubaret, maintenant libres, bien que leurs femmes fussent ses vassales, mais il les avait forcés à baptiser leurs enfants à l'église. »

Il partage l'avis de M. de Saint-Priest [l'Intendant du Languedoc] *« qu'il fallait ramener par la douceur ces sujets du Roi qui ne s'égarèrent que par les persécutions des ministres qui inondent cette partie de la province »*.

« Non, il ne serait pas difficile de ramener les paysans qui ne sont que les enfants perdus d'un parti qui reconnaît sa faiblesse... Ce sont les riches, les gros colliers qui hébergent et payent les ministres ; le peuple et son offrande fournirait à peine du pain à ces ennemis de l'Etat et du Roi. »

Et voilà ce qu'il faudrait faire ! : *« Qu'on punisse sans distinction par la privation des biens et de la liberté les riches qui vivent avec des femmes qu'ils ont épousées au Désert et qui font baptiser les enfants qu'ils en ont ! Qu'on sévisse à la rigueur contre le cadavre de ceux qui meurent dans la rébellion ! »*

Il se déclare convaincu de la réussite d'une telle politique *« Je me porte garant qu'un ou deux exemples dans chaque lieu suffira pour éteindre ce parti que l'on croit dangereux. Il connaissait bien le sujet et savait ce qui aurait dû être fait. Si j'avais eu la moindre autorité dans ces contrées en 1740, au commencement des assemblées en plein jour, j'en aurais empêché le progrès »*.

Mais comme il ne suffit pas d'afficher ses convictions pour être cru, le marquis fait état des excellents résultats qu'il a obtenus dans son fief de Saint-Victor-de-Malcap *« ...Malgré la contagion, je n'ai aucun de mes paysans protestants qui aient osé épouser et, même, faire des baptêmes au Désert. Où est la paroisse de quatre-vingt et tant de feux, mi partie [soit avec une moitié de huguenots] qui puisse en prouver autant ?.. »*.

Et puis il se veut rassurant : *« ... ce pays-ci est moins dangereux que le plat pays. Otez sept ou huit brûlots fanatiques et tout le reste est à parti prendre et me semble fatigué du séjour des ministres et de leurs visites ... »*

Nous pensons qu'il s'agit d'un discours de circonstance pour obtenir la libération d'Aubaret, que M. de Saint-Victor sert à M. de Saint-Priest, ce que celui-ci veut entendre. Comment, en effet, le marquis pourrait-il croire que ses vassaux n'étaient huguenots qu'à cause des menaces de quelques prédicants de passage ? Comment cet homme, intelligent et modéré, pourrait-il penser que quelques arrestations en viendraient à bout alors qu'ils résistaient depuis plus de soixante-dix ans à de persécutions cruelles ?

- La libération de Pierre Aubaret

M. de Saint-Priest répond le 24 août. L'argumentation de M. de Saint-Victor ne l'a pas convaincu et ne l'a pas fait changer d'opinion. Aubaret est coupable d'avoir accueilli des religionnaires qui venaient de participer à une assemblée interdite, d'avoir donné asile au ministre et d'avoir favorisé sa fuite à l'arrivée des troupes. Avec de telles charges, il peut s'estimer heureux d'en être quitte avec de la prison. Mais l'Intendant laisse espérer une issue favorable : "... *Cependant j'abrègerai avec plaisir le temps de sa détention par rapport à l'intérêt que vous voulez bien prendre à ce qui le regarde...*".

Pierre Aubaret est libéré le 11 septembre 1754. Dans un premier temps, il suit les recommandations de M. de Saint-Victor, agit avec prudence, fait baptiser ses enfants catholiques, va probablement à la messe. Puis, au bout de cinq ou six ans, il revient définitivement à ses convictions premières qu'il n'a jamais vraiment abandonnées.

VII. Les camps de Jalès de 1790, 1791 et 1792

Si, à ses débuts, la Révolution fut accueillie avec un très large enthousiasme, elle suscita rapidement des oppositions. Les révolutionnaires voulurent imposer l'église constitutionnelle et se heurtèrent à l'opposition de la hiérarchie catholique et du Pape. Il s'ensuivit des conflits armés très durs (La guerre de Vendée..).

Dans la vallée de la Cèze, les contre-révolutionnaires jouent sur la traditionnelle opposition entre catholiques et protestants pour mobiliser leurs troupes. Ce conflit prend le nom de *camps de Jalès*, du nom de la commanderie de templiers de Berrias qui leur servit de quartier général. Les trois premiers camps en 1790, 1791 et 1792 furent particulièrement violents comme en témoigne le poème suivant :

*Dans un jour tellement [de contre-révolutionnaires] a versé la montagne
Qu'à Jalès une armée a couvert la campagne
Et que Vallon, Barjac, Saint-Ambroix, Avéjan
Se sont vus d'un coup inondés de brigands.
Les uns ont des fusils, les autres ont des faux,
L'un porte un pistolet, l'autre au bout d'un bâton
Fait voir avec un croc un cruel aiguillon ;
L'un, fier de sa fourche, se croit une tempête ;
L'autre avec sa hache veut couper mille têtes.
[....]
Fuyez, bons citoyens, huguenots, catholiques,
Car tous vous êtes compris dans la classe hérétique.*

Saint-Victor-de-Malcap ne figure pas dans cette énumération des villages *inondés de brigands*. Il fut relativement épargné. En tout cas, nos ancêtres huguenots de Saint-Victor ne furent pas pillés contrairement à nos ancêtres de Rochegeude. Peut-être grâce à la protection des Castillon ?

VIII. La guerre des châteaux en 1792

Les bonnes relations des Castillon avec la population eurent d'heureuses conséquences. Leur château, placé sous la protection du village, ne fit l'objet d'aucune menace et ne fut pas détruit au cours de la *Guerre des châteaux*, cet épisode de la Révolution dans le Gard, qui vit la destruction de nombreux châteaux et notamment dans notre région, ceux de Theyrargues et de Navacelles.

Rappelons les faits ! Au début d'avril 1792, un bateau chargé de volontaires chavira sur le Rhône. Une soixantaine de patriotes gardois sont noyés. L'opinion publique attribue le naufrage à un attentat des contre-révolutionnaires. La colère saisit les patriotes du Gard. Ils incendièrent de nombreux châteaux considérés comme des repaires d'opposants et détruisent les documents féodaux.

Dans notre région, des patriotes en colère incendièrent, le 14 avril 1792, le château de Theyrargues dont le nouveau propriétaire, M. Chalbos de Cubières, s'est fait détesté par des abus de pouvoir. Le château voisin de Navacelles est également détruit.

« Le 14 avril 1792, un attroupement de 300 hommes venus de Bagnols, Lussan, Fons et des communes des cantons de Rivières et de Navacelles et autres lieux détruit de fond en comble le château de Navacelles puis incendie le château de Theyrargues du sieur Chalbos. Ils se rendent ensuite à Rivières, chez le féodiste Champetier, où ils enlèvent 18 registres et autres papiers contenant tous les droits féodaux de la ci-devant vicomté de Theyrargues, de Rivières, les Fons, Robiac, Chamborigaud, Portes, Villefort, Allègre, Saint-Denis, Potelières, Rochegude, Saint-Quentin, Ribaute, Saint-Chartes et autres lieux. On les déchira et on les brûla. Puis on chercha dans d'autres maisons du village et on trouva d'autres papiers cachés dans un coin de basse-cour qu'on brûla aussi. Ils se replièrent ensuite sur Rochegude où se trouvait le gros de l'attroupement puis se dispersèrent ».



IX. Les Castillon n'émigrent pas sous la Révolution

A la différence de ce que font beaucoup de nobles, les Castillon n'émigrent pas sous la Révolution. Ils vivent des moments difficiles sous la *Terreur* qui les visent à travers la sinistre *loi des suspects*. Ils s'en sortent finalement sans trop de mal. Leurs biens sont saisis et placés sous séquestre mais ils ne sont pas vendus comme biens nationaux car les Castillon n'ont pas émigré.

- La restauration du château au XIXe siècle

Les Castillon retrouvent leur château et leurs terres au retour de Louis XVIII. Ils récupèrent également le produit de plusieurs années de fermage. C'est une somme importante qui va leur permettre de restaurer le château.

Nous lisons dans *Châteaux du Gard* : « Le château de Saint-Victor-de-Malcap est une demeure de type cévenol, un quadrilatère avec cour intérieure. Il a été *malheureusement* restauré au XIXe siècle dans le plus pur style romantique, avec profusion de créneaux, mâchicoulis et gargouilles ».

Cette appréciation paraît sévère depuis que la cinquième tour, qui dominait l'ensemble et qui se voit sur la carte postale, a été supprimée. Nous aimons bien le château dans sa forme actuelle.

X. Saint-Victor et les Castillon au XIXe siècle

En 1815, Saint-Victor se retrouve dans la même situation que, vingt-cinq ans plus tôt, sous l'Ancien régime du temps des rois. Un propriétaire unique détient la plus grande partie des terres de la commune, la quasi-totalité des meilleures terres de la plaine.

Bref, malgré la Révolution et l'Empire, Saint-Victor reste sous la dépendance de son seigneur. Certes celui-ci a perdu son titre mais il a gardé toute son influence et sa prééminence. Probablement, le saluait-on très bas, en ôtant sa casquette et en lui donnant du « *Monsieur le marquis* ». Adolphe Castillon de Saint-Victor est élu maire en 1826, 1830, 1835, 1846. Il meurt en 1847. Son gendre et héritier Paulin de Malbos est maire en 1848, 1852 et 1855.

Cette situation est propre à Saint-Victor et il serait intéressant d'en étudier les conséquences pour notre village. Partout ailleurs, à Rochegeude, à Rivières-de-Theyrargues, à Saint-Denis, les seigneurs ont disparu. Les grands domaines ont été vendus, permettant l'apparition de paysans moyens.

- La dépendance de Saint-Victor à l'égard des Castillon

La population de Saint-Victor devait éprouver un sentiment de dépendance à l'égard des Castillon. Beaucoup dépendaient de leur bon vouloir pour eux et leurs familles, d'où paternalisme et clientélisme d'un côté, soumission ou révolte de l'autre.

- Des remarques ironiques venues d'Amérique

Il se peut que cela ait affecté le comportement des habitants du village. C'est ce que donnent à penser ces remarques ironiques que François Vincent, un habitant de Saint-Victor émigré aux Etats-Unis, a adressées à notre ancêtre Henri-Théophile Bouet.

« ... Dis pour moi, s'il te plaît, à ces braves gens de Saint-Victor qu'il m'est difficile de comprendre comment ils peuvent se concilier avec leur bon sens et leur conscience de citoyen français d'avoir pu voter pour un monarchiste contre un républicain. Quand ils donnent un coup d'œil à l'histoire de France, ils doivent voir qu'ils doivent toutes les libertés dont ils jouissent au sang républicain qui a été versé dans les différentes époques pour empêcher qu'ils ne soient les vassaux du château de Saint-Victor » (Lettre du 22 février 1886 à notre ancêtre Bouet)

Et dans une autre lettre :

«J'apprends que le château de Saint-Victor a changé de propriétaire.... Comment vont-ils faire, ces bonnes gens de Saint-Victor, sans leur petit baron ou leur petit marquis ? Il faudra bien que le juge Silhol se fasse baron ou marquis parce que je crois fort que ces bonnes gens ne puissent pas se passer de leur bon petit Seigneur. Mais après tout, je crois fort que le monde de Saint-Victor y gagnera car M. Silhol est homme d'entreprise». (Lettre du 28 novembre 1886 à notre ancêtre Bouet)

Nota bene : En 1864, les Castillon vendent aux Silhol leur château et leur domaine de Saint-Victor. Cette vente met fin à une relation de plus de trois siècles entre le village de Saint-Victor-de-Malcap et la famille Castillon de Saint-Victor.

Jean-Claude LACROIX

* * * * *

A NOS LECTEURS

Il serait intéressant en cette période de commémoration de la guerre de 1914-1918 que les membres du Centre de généalogie protestante et nos lecteurs puissent nous adresser des généalogies, des récits, des notes, des lettres envoyées du front, des portraits de soldats protestants ayant participé à cette première guerre mondiale, ou morts au combat, ou des suites de leurs blessures, pour leur publication dans les Cahiers. (ndlr).

**DE LONDRES A BORDEAUX
UNE FAMILLE DE NEGOCIANTS EN VINS :
LES SOUTHARD**

Le commerce des vins de Bordeaux vers l'Angleterre a une très longue histoire. Au cours des siècles, de nombreux négociants anglais se sont établis à Bordeaux. Protestants pour la plupart, ils finirent par s'intégrer à la société bordelaise.

Un grand nombre de ces familles, comme les Barton, Lawton, Johnston toujours existantes à Bordeaux de nos jours sont en fait d'origine anglo-irlandaise.

Les Southard sont eux, originaires de Londres et le nom s'est éteint en 1916. De plus, de façon étonnante, l'activité créée à Bordeaux en 1814 a eu très vite une annexe à Londres ou elle se développa fortement et se poursuivit jusqu'au milieu du XXe siècle, tandis que la maison de Bordeaux disparut, sans doute dans les années 1860.

Le fondateur, Edwards Southard, s'installe au début du XIXe siècle à Bordeaux et il y fonde le 1^{er} juillet 1814, la maison Southard, spécialisée dans l'exportation des vins bordelais vers l'Angleterre.

Edwards Southard est né à Londres le 22 avril 1787, baptisé à Saint Botholph without Aldgate. Il est le fils de George Southard, *London merchant*, habitant la *City* de Londres qui avait épousé dans la même paroisse, Mary Anne Forbes, le 15 février 1786. La famille habitait *the Circle*, un ensemble de maisons géorgiennes en face de la Tour de Londres. Ces maisons ont été détruites lors d'un bombardement pendant la seconde guerre mondiale.



armoiries de la famille Southard

Edwards Southard s'intègre au milieu protestant bordelais puisqu'il épouse à Bordeaux, le 12 octobre 1815, la fille d'un négociant bordelais, Junie Pieck, née à Bordeaux le 1er janvier 1790, fille de Jean Pieck et de Rachel Foulquier, demeurant 127 quai des Chartrons. Jean Pieck et Rachel Foulquier s'étaient mariés le 24 juillet 1787. Rachel était la fille du libraire éditeur protestant Etienne Foulquier, établi place Royale à Bordeaux depuis 1768.

En 1822, Edwards Southard est négociant, consul de Sardaigne et habite 118, quai des Chartrons. Il décédera en 1868 et son épouse en 1881. Ils eurent douze enfants ; mais aucun de leurs fils n'eut de descendance et le nom s'est éteint à Bordeaux. Leurs filles se sont toutes mariées dans le milieu du grand négoce bordelais protestant. Seuls deux de leurs fils épousèrent des anglaises.

1. Mary (°1816 +Paris 3 février 1898), épouse Edouard **Brown** (°1810 +1890), avocat, puis sous-préfet, fils du grand négociant John Lewis Brown, propriétaire des crus Cantenac Brown, d'où :

A. Charlotte, épouse Gustave **Monod**, fils du pasteur Frédéric Monod, d'où : descendance.

B. Elise, épouse Henri **Bellamy** (°Angoulême 1823 +Angoulême 1893), avocat, maire d'Angoulême, chevalier de la Légion d'honneur ; sans postérité.

C. Edouard, mort à dix-huit ans.

2. Georgina (°1818 +1833)

3. Elisa 1820 +1903), épouse en 1849, Martin **Flouch** (°1815 +1859), négociant en vins, d'où :

A. Edouard (°1850 +1859).

B. Alice, épouse Armand ANGLIVIEL de la BEAUMELLE (°1846 +1895), sous-préfet, puis notaire à Bordeaux, d'où postérité.

C. Eva (°1855 +1903), épouse Maurice **Schröder** (°1849 +1922), négociant, chevalier de la Légion d'honneur sans postérité.

4. Blanche (°13 avril 1822, +3 décembre 1902, épouse le 15 janvier 1840, Henri **Faure**³ (°1810 +1873), armateur, associé de la Maison Faure Frères, juge au Tribunal de Commerce de Bordeaux dont nombreuse descendance (Faure, Cruse, de Luze, Schyler-Schroder, Johnston etc).

5. Edwards (°1824 +Londres1852), épouse le 15 décembre 1849 à Londres Streatham, selon le rite anglican, Isabelle **Humble**, fille de Craster Humble, merchant, dont une fille, Isabella, décédée à douze ans. Il réside dans le quartier Saint James à Londres.

³ H Bonin, *De l'Océan aux Antilles, Faure Frères, une dynastie de négociants et armateurs bordelais* (les Indes savantes 2015).

6. Anna (°1825 +1900), épouse le 4 octobre 1861, Frédéric **Schröder**⁴ (°14 septembre 1822), négociant à Bordeaux, sans postérité.

7. Henry (°1827 +1877), épouse à Londres, en l'église Saint Bride de Fleetstreet, en novembre 1852, Laure **Guilhou**, (°1832), fille d'un négociant protestant de Bordeaux. Il fut conseiller général du Lot-et-Garonne, ou il avait fait construire le château du Boscla.

8. Caroline, (°1830 +1836).

9. Suzanne, (°1833 +1833).

10. Emma, (°8 décembre 1834 +1856), épouse le 11 août 1855, Frédéric **Schroder**, ci-dessus, dont

- Emma **Schroder**, °11 novembre 1856, +1934), épouse le 24 juillet 1875, François-H. **Brown** (°Floirac mars 1848 +mars 1922), négociant, dont postérité (neveu d'Edouard Brown, ci-dessus).

11. Arthur (°1836 +24 août 1916 à Londres *Picadilly*), épouse Elisa **Bevan**, sans postérité, dirigeant de la Maison Southards à Londres.

12. Junie (°1842 +1926), épouse Paul de **Constans**⁵, dont :

A. Henry, +10 juin 1894 à Paris, à l'âge de vingt-six ans.

B. René Arthur, épouse Alice **Kijewska**.

C. Marguerite, épouse Jean-Jacques **Bosc**, petit fils de l'armateur Jean-Jacques Bosc, député de la Gironde en 1830, d'où postérité.

D. Marie Antoinette, épouse Paul **Monmarte**, architecte.

La Maison Southard

Fondée en 1814 par Edwards Southard, au 118 quai des Chartrons, celui-ci y associa ses trois fils. L'aîné, Edwards, s'installe à Londres en 1839 et après un stage de formation, s'associe avec Parry Gilbey (un des fondateurs de la firme Gilbey, plus connue pour sa marque de gin)

⁴ Sa sœur Henriette épousa Jean-Henri Schyler, négociant à Bordeaux, député de la Gironde de 1852 à 1857. Leur descendance est connue sous le nom de Schyler-Schroder. La famille Schyler-Schroder dirige toujours à Bordeaux la maison de vins éponyme, fondée en 1738 par Jean-Henri Schyler I et Jacques Schroder.

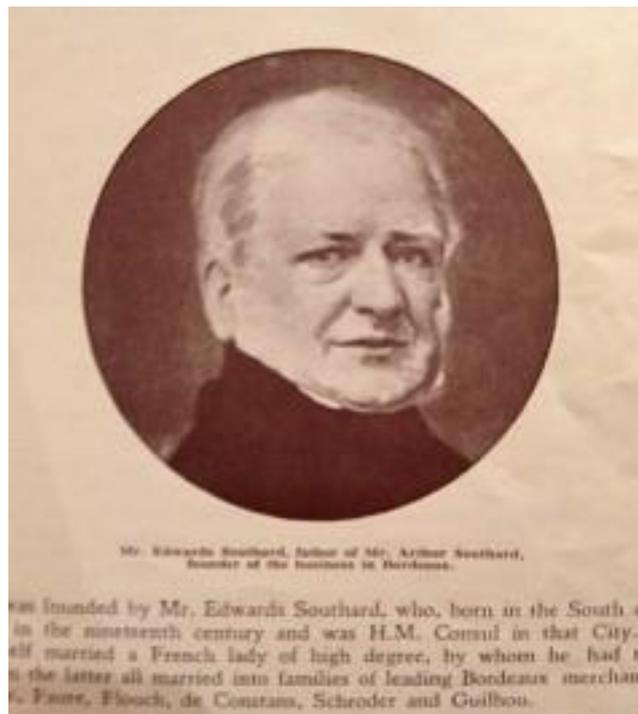
⁵ Vieille famille protestante de Montauban sur laquelle nous n'avons que très peu d'informations.

sous la raison Southards and Gilbey. Après son décès prématuré en 1852, son frère, Henry, qui dirigeait les affaires bordelaises le remplace comme associé dans la maison de Londres. Arthur, le plus jeune, rejoint la maison de Londres en 1858 et en prend la direction en 1861, lorsque son frère Henry se retire des affaires. Parry Gilbey quitte la firme en 1865 pour développer la très célèbre et importante firme de négoce et de distillerie Gilbey avec ses frères.

Arthur, seul aux commandes de Southard's donne une grande impulsion à cette affaire qui se spécialise dans la vente aux enchères à Londres de grands crus et de vins du monde entier ainsi que l'exportation d'alcool vers l'Empire britannique. Elle est très impliquée aussi dans le négoce de Porto (en relation avec notamment Sandeman et Kopke).

Il était reconnu comme un « homme entreprenant et intelligent, nettement supérieur aux autres membres de la profession » et une autorité en matière de vins de Bordeaux.

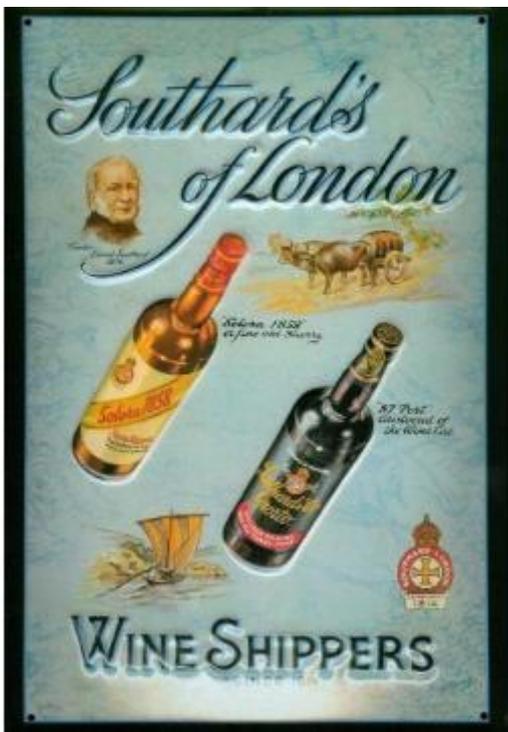
Arthur Southard décède le 24 août 1916 à Londres, sans postérité. L'entreprise, dont les bureaux sont au cœur de la City 2, Saint Dunstan Hill, est reprise par des associés non familiaux et ne fermera ses portes que vers 1950.



Edwards Southard, le fondateur



Arthur Southard (from The prominent men in London)



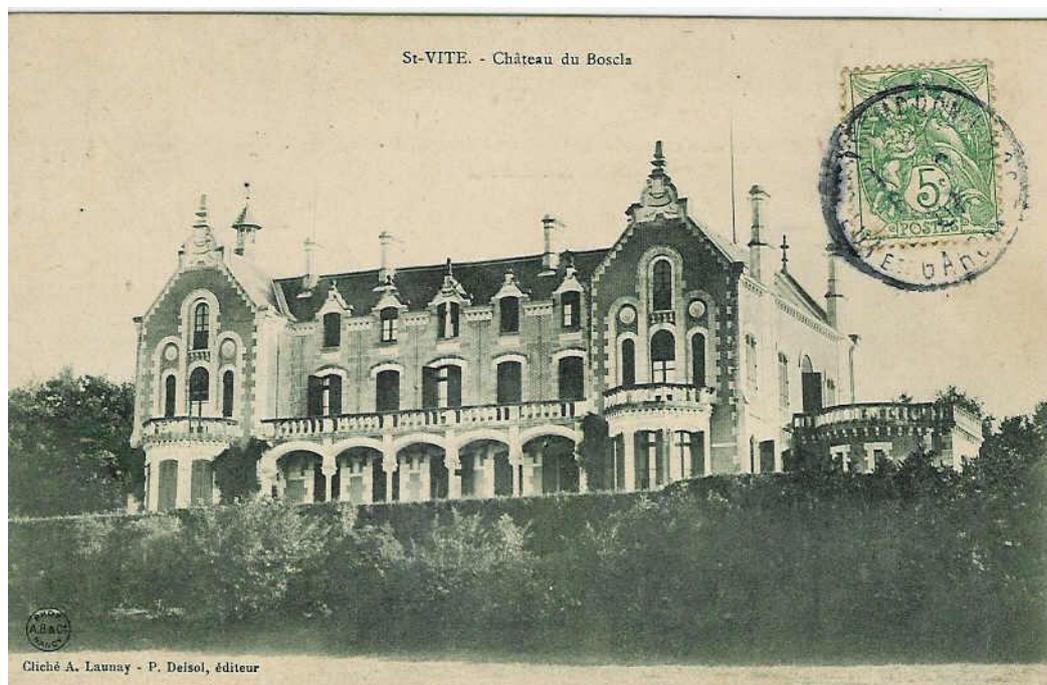
Le château du Boscla

Retiré des affaires en 1861, Henry Southard devint conseiller général du Lot-et- Garonne où il fit édifier à partir de 1871, le château du Boscla , dans la commune de Saint-Vite, par les architectes Verdier et Ernest Minvielle, dans un style néo gothique anglais. Sa veuve le vendit en 1890. Cette demeure est désormais une ruine.

Denis FAURE

Sources :

- Archives familiales Denis Faure
- Etat civil des paroisses de Londres
- Sites de généalogie sur internet
- *An outline of the foundation and development of the House of Southards* (ouvrage broché, publié par la maison Southard en 1945)



LES QUARTIERS DE CHRISTIAN ZUBER

L'ascendance de Christian Zuber (°1930 +2005) nous entraîne dans une famille aux origines huguenotes les plus lointaines puisqu'il descend de Guillaume Budé, fondateur du Collège de France et qu'elle est apparentée à Agrippa d'Aubigné. La parenté est non moins illustre puisque Jacques Monod (°1910 +1976), prix Nobel de médecine et Jérôme Monod (°1930 +2016) qui fut président directeur général de Suez-Lyonnaise des Eaux cousinent avec lui.

Le goût des voyages de Christian Zuber, journaliste et producteur, auteur de documentaires animalier, éternel globe-trotter s'explique aisément par les origines géographiques de ses aïeux.

- Des origines variées

Si les Zuber, originaires de Suisse, restent sédentaires à Mulhouse et choisissent leurs épouses dans cette ville ou en Alsace exclusivement, la famille maternelle de Christian Zuber lui apporte une grande variété d'origines.

Ainsi, dans sa plaquette *La Famille Monod - origines - extension*, Henri Monod, parent du côté maternel, donne les localisations géographiques de sa famille : *Par les Monod, nous sommes suisses... si par les de Coninck nous venons de Bruxelles, nous sommes Français de Castres, par les Rapin-Thoyras ; de Lyon, par Guillaume de Trie, sieur de Varennes ; de Noyon, la patrie de Calvin, par Laurent de Normandie ; de Rouen, par Frédéric de Coninck qui dut s'exiler lors de la Révocation ; de Paris, par Guillaume Budé, le fondateur du Collège de France. Nous avons encore des origines italiennes : nous sommes de Vérone, par les Puerari ; de Lucques, par les Calanduini et les Burlamachî. D'ailleurs grâce à cette dernière famille, les Monod sont apparentés à Agrippa d'Aubigné qui épousa Renée, sœur de Camille Burlamachi, femme de François Turetini ancêtre à la huitième génération de Frédéric Monod (n° 24). La famille de Joncourt dont descendent à la fois Frédéric et Constance Monod (n° 24 et n° 25) est de très ancienne noblesse. Elle tire son nom et son origine du village de Joncourt situé à 13 km au nord de Saint-Quentin, nous apprend Philippe Mieg.*

Mais ce n'est pas tout ! La grand-mère maternelle de Christian Zuber, Gabrielle Hayton, lui apporte du sang écossais et argentin.

- Des unions fécondes

Le choix religieux explique assez précisément ces origines variées. La religion réformée en raison des vicissitudes subies durant des siècles par les partisans, a solidement uni ces familles. Plusieurs d'entre elles sont parties vers les pays du refuge et se sont connues en exil : Monod, de Coninck. Les ministères de certains les ont amenées à beaucoup voyager afin de rencontrer leurs fidèles disséminés. Mais ce sont les Monod qui illustrèrent le mieux leur très

haut sens spirituel en devenant pasteurs. Ainsi le pasteur Frédéric Monod descend de trois ministres du culte en ligne directe.

Le cas des Zuber diffère dans le sens que les Alsaciens purent pratiquer sans inquiétude la religion luthérienne. Seulement, ils subirent comme épreuve la défaite française de la guerre de 1870 face à l'Empire allemand. Ils épousèrent des Alsaciennes.

On remarque que le choix des épouses se fait dans le même milieu social (négociants). L'âge moyen du mariage est de vingt-six ans. Les époux sont plus âgés que leurs épouses : vingt-neuf ans pour eux, vingt-trois ans pour elles. L'époux le plus âgé est Jules César Willman (n° 10), négociant. Les plus jeunes épouses sont Amélie Frauger (n° 17) et Constance de Coninck (n° 25) âgées toutes deux de dix-huit ans.

L'âge lors du mariage va d'ailleurs en augmentant : les fiancés se mariant après la trentaine.

Ces mariages raisonnables, lorsqu'il ne s'agit pas d'amour, sont très féconds. Le cas des Monod est particulièrement explicite : le pasteur Jean Monod et son épouse Louise-Philippine de Coninck, très épris, eurent douze enfants. Ils ont de nos jours près de 3 000 descendants. Frédéric Monod (n° 24) épousa en premières noces sa cousine germaine Constance de Coninck (n° 25) et ils donnèrent le jour à sept enfants. Leur fils Gustave (n° 12) pasteur lui aussi, eut dix enfants ; Christiane Monod (n° 3), femme de Paul-René Zuber (n° 2) mit au monde sept enfants.

- Espérance de vie

Dans ces familles nombreuses, aux mœurs saines et rigoureuses, l'espérance de vie est supérieure aux moyennes nationales. On remarque cependant que les épouses vivent en moyenne, moins longtemps que leurs conjoints : soixante-neuf ans, contre soixante-dix-sept ans. La différence est encore plus marquante à la quatrième génération avec quatorze ans d'amplitude : décès féminins à soixante-un ans et décès masculins à soixante-cinq ans.

Constance de Coninck est la plus jeune décédée à trente-quatre ans ; William A. Hayton (n° 14) a la plus belle longévité en s'éteignant à quatre-vingt-onze ans. A noter qu'à la sixième génération, Rosine Schlumberger (n° 37) la "Grand'grand" est morte à cent-un ans à Mulhouse. Elle était veuve de Mathieu Hofer.

- Mobilité sociale

L'ascendance de Christian Zuber apparaît remarquablement homogène de ce point de vue. Qu'ils soient banquiers, industriels, négociants ou pasteurs, tous les ancêtres appartiennent à la même catégorie sociale, la bourgeoisie aisée et instruite.

Si des ancêtres nobles ont été évoqués, Ils n'apparaissent que beaucoup plus haut dans son ascendance. Quand au monde paysan, il semble en être totalement exclu.

1. ZUBER Paul Christian ° Mulhouse 19 février 1930, + Villejuif 23 juillet 2005, reporter -
photographe, journaliste, écrivain,
x1° 1967, Nadine SAUNIER °1942 ; x2° 1987, Florence MONOD
 2. ZUBER Paul René ° Mulhouse 7 février 1898, x Paris, le 24 janvier 1929,
directeur de banque
 3. MONOD Christiane Elise Rachel Anne Marie °Bergerac 29 août 1902,
 4. ZUBER Paul Alfred °Niedermorschwiller 2 décembre 1865, x Mulhouse, le 11 février
1897, + Rueil-Malmaison 11 septembre 1952, HEC, négociant, citoyen américain
 5. WILLMANN Renée Caroline Louise °19 octobre 1875,
+ Rueil-Malmaison 16 février 1954
 6. MONOD Edouard Thomas Albert °Neuilly-sur-Seine 15 avril 1867, +1943
 7. HAYTON Gabrielle °1870, +1934
 8. ZUBER Charles Eugène °Rixheim 12 avril 1835, x Niedermorschwiller, le 12 juillet 1867,
+ Mulhouse 18 mai 1905, ingénieur, chimiste, assureur,
 9. HOFER Blanche ° Niedermorschwiller 4 novembre 1838, + Meggenhorn 31 août 1886
 10. WILLMANN Jules César °Mulhouse 13 juillet 1837, x Mulhouse, le 28 janvier 1875,
+ Mulhouse 15 novembre 1906, négociant en textiles
 11. KOHLER Clara °Mulhouse 29 février 1852, + Mulhouse 24 octobre 1920
 12. MONOD Gustave °Paris, x Bordeaux, le 8 août 1855, +1904, employé, puis
associé
- M. Paul de Coninck, Monod et Guiraud, agent général Société biblique britannique et
étrangère depuis 1871
13. BROWN Charlotte Junie °Bordeaux 1er août 1835, +1918
 14. HAYTON William A. °1835, +1826
 15. GERARD Angèle °1846, +1895
 16. ZUBER Frédéric °Rixheim 14 juin 1803 x Mulhouse, le 12 septembre 1829,
+ Mulhouse 13 mars 1891, manufacturier
 17. FRAUGER Amélie ° Mulhouse 21 février 1811, + Mulhouse 23 juillet 1878
 18. HOFER Edouard °Mulhouse 24 août 1810, x Mulhouse, le 23 janvier 1834,
+ Mulhouse 11 mars 1890, indienneur, manufacturier, artiste peintre
 19. GROSJEAN Cécile °Mulhouse 24 juin 1811, + Paris 21 novembre 1885
 20. WILLMANN Joseph Antoine °Neuf-Brisach 19 février 1799, x Mulhouse,
le 5 novembre 1835, + Mulhouse 5 avril 1872, dessinateur, négociant en textiles
 21. DIETRICH Charlotte °Mulhouse 17 décembre 1805, + Mulhouse 1er mars 1867
 22. KOHLER Jean °Mulhouse 24 octobre 1811, x Strasbourg, le 15 juillet 1844,
+ Mulhouse 17 septembre 1875, manufacturier d'indiennes
 23. SEIB Elise °Strasbourg 21 juin 1819, + Mulhouse 4 août 1907
 24. MONOD Frédéric Jean Joël °Monaz (Vaud, Suisse) 17 mai 1794, x Frederikslund
(Danemark), le 3 mai 1821, + Paris 30 décembre 1863, pasteur, chr Légion d'honneur
 25. CONINCK (de) Marie Louise Constance °Copenhague (Danemark) 12 septembre 1803,
+ Paris 13 octobre 1837
 26. BROWN Ed °1810, +1890
 27. SOUTHARD Mary °1816, +1898
 28. HAYTON William °1774, +1845
 29. DIAZ de La PENIA
 30. GERARD Jean J.
 31. GRAVIER Jeanne °1827, +1889

24. Frédéric Monod
 48. Jean Monod (1765-1836) x 1793
 49. Louise de Coninck (1775-1851)
 98. Frédéric de Coninck (1740-1811) x 1770
 99. Marie de Joncourt (1747-1821)
 196. Jean de Coninck (1692-1774) x 1730
 197. Suzanne Esther de Rapin- Thoyras (1710-1785)
 394. Paul de Rapin-Thoyras (1661-1725) x 1699
 395. Marie-Anne Testart (1674-1749)
 788. Jacques de Rapin (1613-1685) x 1654
 789. Jeanne de Péliesson (?-1706)
 1576. Pierre II de Rapin (1558-1648) x 1602
 1577. Perside de Lupé (ca 1582-?)
 3154. Jean de Lupé (ca 1550-1616) x 1577
 3155. Marguerite de Morlhon (?)
 6 310. François de Morlhon (?-1567) x 1550
 6311. Marguerite de Senecterre
 12 622. Nectaire de Senecterre x 1522
 12623. Marguerite d'Estampes
 25246. Jean d'Estampes x 1493
 25247. Madeleine de Husson
 50494. Charles de Husson (?-1492) x 1473
 50495. Antoinette de la Trémoille
 100990. Louis I^r de la Trémoille (1422-1483) x 1446
 100 991. Marguerite d'Ambroise (?-1475)
 201980. Georges de ta Trémoille (1385-1446) x ca 1426
 201981. Catherine de l'Isie-Bouchard
 403960. Guy VI sire de la Trémoille (ca 1346-1396) x ca 1388
 403961. Marie de Sully
 807922. Louis de Sully (?-1361)
 807923. Isabeau de Craon
 1615844. Jean de Sully (?-1343) x 1320
 1615 845. Marguerite de Bourbon (?-1362)
 3231690. Louis I^{er} de Bourbon (1270-1341)
 3231691. Marie de Hainaut (7-1354)
 6463380. Robert de Clermont (1256-1318) x 1272
 6463381. Béatrix de Bourgogne (?-1310)
 12926760. Saint Louis (1215-1270) x 1234
 12926761. Marguerite de Provence (1221-1295).

Valérie GAUTIER